

R

JA  
21-05  
US  
B65  
2012

ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Université de Sherbrooke

*La monarchie britannique, une institution populaire :  
Dieu et mon droit... et l'opinion publique?*

par  
Étienne BOISVERT, B.A. 07-1988

mémoire de maîtrise présenté au  
Professeur Jean-Herman GUAY, Ph.D.

SHERBROOKE  
1er juin 2012  
*61 Eliz. II*

## Identification du jury

Professeur Jean-Herman Guay, Ph.D.

Professeur Mathieu Arès, Ph.D.

Professeure Isabelle Lacroix

## Résumé

Bien que le XXe siècle fût faste pour la monarchie britannique, la fin de siècle est le théâtre de révélations embarrassantes et de nombreux troubles matrimoniaux au sein de la Famille royale. L'appui à la monarchie semble précaire et l'institution doit prendre un nouveau tournant. Le mémoire vise à cerner les modalités d'appui à l'institution au sortir de ces années troubles, soit de 2000 à 2010. La démonstration s'articule autour d'événements marquants du début du siècle (jubilé d'or de la Reine, décès de la Reine Mère, remariage du Prince Charles, etc.) et valide diverses théories quant à l'appui des Britanniques à la monarchie. Dans le cadre du mémoire, trois théories sont ainsi validées à divers degrés : la *Imperial/Ceremonial Monarchy* (Cannadine et Zeigler), la *Family Monarchy* (Bagehot) et la *Welfare Monarchy* (Proshaska).

*Mots clefs :*

Monarchie; Royaume-Uni; Reine Elizabeth II; Famille royale; Opinion publique; Cannadine; Bagehot; Proshaska.

## Avant-propos

« Sans vouloir être prétentieux, je dois souligner qu'environ cent cinquante livres ont été écrits sur la Reine, mais que deux et demi seulement sont des livres sérieux »  
– Ben Pimlott

« There are a great many books on the monarchy and members of the royal family. Publishers relax their critical faculties when an author appears with a manuscript on royal subject. » – Frank Proshaska

Lorsqu'à l'automne 2010, le présent mémoire a commencé à prendre forme dans mon esprit, je me souviens que le professeur Guay, mon directeur, m'a dit un bon matin qu'on pouvait remplir son bureau d'ouvrages sur la Reine, sur la Famille royale et sur la monarchie dans son ensemble. Il m'a souligné que le premier défi du mémoire devait être d'innover dans le traitement de l'objet, qu'il fallait aller beaucoup plus loin qu'une biographie ou qu'une nomenclature des pouvoirs constitutionnels de la Couronne.

Est-ce qu'en réponse à la boutade de Ben Pimlott, il est maintenant possible d'ajouter le présent mémoire? Je laisse le lecteur maître d'en juger, mais c'est toutefois le désir qui m'a habité tout au long du processus : comment traiter sérieusement une institution si souvent présentée légèrement, comment sortir du carcan imposé par la presse *people*?

Mon seul espoir est donc d'avoir démontré, non pas pour la première fois et je l'espère, non pas pour la dernière fois, qu'il est possible de traiter de cette institution avec tout le sérieux qu'impose les normes du milieu académique, ainsi j'ai souhaité traiter l'institution eu égard au rôle fondamental qu'elle joue tant au plan constitutionnel, culturel, national que social au Royaume-Uni.

Sherbrooke, Québec, CANADA  
JUIN 2012

# Table des matières

Avant-propos.....	ii
Introduction.....	1
Chapitre premier : Les cadres théorique et analytique.....	3
Cadre théorique.....	3
Cadre analytique .....	14
Stratégie de vérification .....	18
Chapitre 2 : La monarchie d'Elizabeth II .....	24
Les éléments cognitifs : finances et hérédité .....	24
Les éléments affectifs : Le patriotisme à visage humain .....	29
Discussion quantitative .....	37
Conclusion .....	40
Chapitre 3 : Le Prince Charles, le futur de la monarchie? .....	42
Ses opinions .....	42
La vie matrimoniale royale .....	45
Discussion quantitative .....	57
Conclusion .....	59
Chapitre 4 : Discussion synthèse .....	61
Cannadine & Zeigler : the Imperial / Ceremonial Monarchy .....	61
Bagehot : the Family Monarchy .....	64
Proshaska : the Welfare Monarchy .....	67
Conclusion : l'individu au sein de l'institution.....	70
Conclusion .....	74
Bibliographie.....	76

*Something as curious as the monarchy won't survive  
unless you take account of people's attitudes.  
After all, if people don't want it, they won't have it.*  
– Charles, Prince of Wales

## Introduction

Cette citation du Prince de Galles, héritier de la couronne britannique, illustre un élément fondamental de la monarchie britannique : l'existence historique d'un dialogue entre gouvernants et gouvernés. Certains auteurs victoriens<sup>1</sup> y ont vu l'existence d'une monarchie parlementaire dès le XIe siècle, mais il convient plutôt de nuancer ces propos et d'y voir un dialogue précurseur à ce régime politique. Un dialogue qui pourrait expliquer l'échec d'un absolutisme britannique,<sup>2</sup> un dialogue qui prend forme dès le VIIe siècle lors des premières réunions du *Witenagemot*, cette assemblée des sages appelés à conseiller le roi dans l'administration du royaume. Si plusieurs modalités quant aux pouvoirs et à l'organisation, distinguent le *Witenagemot* d'alors et le Parlement d'aujourd'hui, il nous est impossible de renier la filiation millénaire qui les unissent, ils sont en quelque sorte l'affirmation de ce dialogue existant au sein de la gouvernance britannique ; au travers des siècles, le nombre et le statut des acteurs ont dû changer et s'accroître, il n'en reste pas moins que ce dialogue – parfois romancé, idéalisé et instrumentalisé – pourrait aisément servir de fil d'Ariane et d'articulation à l'histoire anglaise et par extension, à l'histoire britannique.<sup>3</sup>

À ce titre, il devient ainsi possible d'avoir une lecture différente de la *Magna Carta*<sup>4</sup> qui est tantôt présentée comme un texte révolutionnaire et novateur, mais qui serait plutôt la codification de ce mode de fonctionnement où le *Witenagemot* est renommé *commune consilium*<sup>5</sup> et où déjà celui-ci doit être consulté pour toute levée d'argent et d'armée dans le royaume. Aussi, lorsque plusieurs années plus tard, en décembre 1648, Charles I est jugé, il est principalement accusé d'avoir tenté « *to*

---

<sup>1</sup> C'est notamment le cas dans W. Stubbs, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*.

<sup>2</sup> Quelques exemples pourraient être présentés en opposition à cette assertion, mais après le règne de William Rufus (r. 1087–1100), il est généralement admis que Henry Beauclerc, dès son couronnement, propose un modèle de gouvernement axé sur la tradition anglo-saxonne du *Witenagemot*.

<sup>3</sup> C'est notamment le cas dans D. Starkey, *Crown and Country*.

<sup>4</sup> Texte signé en 1215 par John I sous la pression de ses barons, la *Grande Charte* est considéré comme étant le premier texte définissant les limites et obligations de la charge royale. Aujourd'hui encore, elle est considérée comme un fondement de l'Occident.

<sup>5</sup> Le Conseil commun ou Conseil des communs.

*overthrow the rights and liberties of the people of England*<sup>6</sup> » au même titre que le *Bill of Rights* s'ouvre par une liste d'accusations contre James II, accusations à l'effet qu'il a contrevenu à la *Magna Carta* – aux lois et libertés du royaume – entretenant une armée permanente, en levant des impôts et en imposant des lois sans l'accord du Parlement. Le *Bill of Rights* ne vient alors que formaliser une pratique déjà existante. En clair, ce dialogue historique entre la Couronne et la population caractérise l'histoire britannique et nous éclaire assurément sur le terreau ayant vu grandir et se développer la monarchie britannique.

À la lecture de cette citation du Prince de Galles, héritier de la Couronne britannique, un élément attire indéniablement la curiosité : si la monarchie existe en raison de l'appui populaire britannique, qu'est-ce qui explique cet appui en dépit de la croissance de l'esprit démocratique? Il faut bien le dire, la monarchie britannique se réinvente depuis plus d'un millénaire, elle s'adapte à cette volonté populaire manifestée différemment au cours des siècles, mais au XXI<sup>e</sup> siècle, à l'ère de la démocratie et de la souveraineté populaire, à l'ère de la *modernisation travailliste* de Tony Blair<sup>7</sup>, quelles sont les justifications de l'appui à cette institution d'origine féodale?

Voici donc l'objet de notre mémoire. Ce n'est pas un traité politicojuridique ou une étude des grands penseurs monarchistes et républicains que nous proposons, mais bien une étude de l'opinion de ces milliers d'hommes et de femmes qui encore aujourd'hui, collectivement appuient *leur* monarchie dans une proportion de quatre contre un, et ce, de façon plutôt constante depuis les années 1960<sup>8</sup>, c'est donc une étude de l'opinion des *sujets de Sa Majesté* sur l'*institution* et sur la *personne de Sa Majesté*.

---

<sup>6</sup> Acte d'accusation de Charles I, décembre 1648.

<sup>7</sup> Dès son élection en 1997, le gouvernement de Tony Blair entreprend plusieurs modifications constitutionnelles majeures, dont la création d'une quasi-fédération et d'une Cour suprême de justice, en plus de revoir complètement la composition de la Chambre des Lords. La monarchie sort intacte de ces modifications que plusieurs considèrent comme étant les plus importantes en deux siècles.

<sup>8</sup> Ipsos MORI, *Royal Family/Monarchy Polls Archive*, [<http://www.ipsos-rsl.com>]

# Chapitre premier : Les cadres théorique et analytique

## Cadre théorique

### *Problématique*

Si nous en croyons l'anecdote, lorsque questionné sur la situation des monarchies occidentales au début du XXe siècle, Farouk d'Égypte aurait mentionné qu'au tournant du XXIe siècle, il ne resterait que cinq rois au monde : « le roi de pique, le roi de trèfle, le roi de cœur, le roi de carreau et finalement, le roi d'Angleterre [du Royaume-Uni] ». Il va sans dire que cette prédiction pessimiste s'est trouvée invalidée par les diverses monarchies ayant survécu au XXe siècle, toutefois, il convient de reconnaître que le nombre de monarchies a diminué depuis ce jour froid de février 1901 où cinq souverains et vingt-et un princes régnants suivaient le cercueil de l'impératrice-reine Victoria du Royaume-Uni lors des funérailles grandioses organisées à la plus grande gloire de l'Empire britannique. Une question demeure : pourquoi donc la monarchie britannique aurait survécu contrairement aux autres?

### *La mort de Victoria*

Le XIXe siècle a vu la pire crise de l'histoire moderne de l'institution : les vingt années de veuvage de Victoria ont fait un grand tort à l'institution, mais plus encore, la monarchie a vu rapidement son rôle politique décroître, Bagehot souligne d'ailleurs en 1873 qu'il ne reste plus que trois pouvoirs politiques à la monarchie : « *to be consulted, to encourage and to warn*<sup>9</sup> ».

En 1901, la monarchie britannique se trouve à l'apogée de son histoire impériale, les foules ont été au rendez-vous pour le jubilé d'or (1887) et pour le jubilé de diamant (1897) et il semble qu'au final, le républicanisme du XIXe siècle s'apparente plus à un effet de toges qu'à un véritable mouvement populaire.

### *La monarchie de George V*

Toutefois, vingt ans plus tard, la fin de la Première Guerre mondiale est marquée par la fin de plusieurs monarchies, toutes fauchées par le vent socialiste.

---

<sup>9</sup> W. Bagehot, *The English Constitution*, p. 75

L'Europe des rois n'est plus; le Tsar de toutes les Russies, le Kaiser d'Allemagne, l'Empereur-Roi d'Autriche-Hongrie et le Calife de l'Empire ottoman n'existent plus.

En opposition, la monarchie du Royaume-Uni survit, à l'instar de quelques autres monarchies, à ce vent socialiste. George V apparaît d'ailleurs comme étant très concerné par le vent révolutionnaire européen qui a mis fin aux tsars de Russie.<sup>10</sup> C'est dans ce contexte qu'il procède à des changements majeurs, ainsi la monarchie se réinvente encore une fois. Le règne de George V reste à plusieurs égards un tournant de l'histoire monarchique britannique. Lord Stamfordham, secrétaire privé du roi, nous éclaire d'ailleurs sur ce que doit être le rôle de la monarchie du XXe siècle, et ce, surtout en faisant référence au socialisme :

*We must endeavour to induce the thinking working classes, Socialist and others, to regard the Crown, not as a mere figure-head and as an institution which, as they put it, "don't count", but as a living power for good, with receptive faculties welcoming information affecting the interests and social well-being of all classes, and ready not only to sympathise with those questions, but anxious to further their solution.*<sup>11</sup>

Ainsi, George V entreprend l'anglicisation de la monarchie britannique. Premièrement, il se défait des origines allemandes de la Famille royale qui portait alors le nom de Maison du Prince Albert : Saxe-Cobourg et Gotha. À la place, le Roi choisit le nom très anglais de *Maison de Windsor*, ce château qui rappelle la *Magna Carta* signée en 1215 dans la plaine de Runnymede, les chevaliers de l'Ordre de la Jarretière et Shakespeare. Les origines teutonnes de la Famille royale sont donc gommées au profit d'origine typiquement anglaise.

De plus, le Roi autorise la publication d'un ordre-en-conseil stipulant que ses enfants ne seront plus tenus de conclure mariage avec des gens de sang royal, ce qui, en plus d'obliger le mariage avec un protestant, avait pour effet de diminuer énormément le nombre de candidats possibles. Cet *order-in-Council* rend notamment possible le mariage du Prince Albert – futur George VI – et de Lady Elizabeth Bowes-Lyon – future Reine Elizabeth, Reine Mère. À long terme, la possibilité de mariage non égalitaire évitera les mariages arrangés et l'introduction d'étrangères dans la Famille royale. Il semble, de plus, que le mariage d'amour entre le Prince Albert et Lady Elizabeth sera le premier

---

<sup>10</sup> Sir H. Nicolson, *King George the Fifth: His Life and Reign*, p. 307-308

<sup>11</sup> Royal Archives O.1106,65 cité dans *Ibid.*



d'une longue liste de mariages princiers ayant pour effet de mobiliser la presse commerciale : la population britannique prenant goût à ces *histoires d'amour nationales*<sup>12</sup>, donnant ainsi raison à Bagehot : « *a family on the throne on an interesting idea. It brings down the pride of sovereignty to the level of petty life*<sup>13</sup> »

Ces deux actions ont pour effet de sécuriser la position de la monarchie. L'appui populaire face au Roi et donc à l'institution devenue apolitique s'en trouve grandement augmenté et restera inaliéné jusqu'aux années 1990. George V fait de la monarchie britannique une institution populaire; celle-là même qui se légitimait autrefois par son rôle historique de détenteur du pouvoir politique est désormais légitimée par l'appui populaire qu'elle réussit à obtenir par son action dorénavant apolitique. Ainsi, tel que l'indique notre titre, il est possible de croire qu'à la traditionnelle devise de l'institution – *Dieu et mon droit*<sup>14</sup> – s'ajoute un facteur non négligeable et même prépondérant, à savoir l'opinion publique.

#### *Elizabeth II : le meilleur et le pire...*

Le moment fort du XXe siècle reste le couronnement de 1953, Elizabeth II alors âgée de moins de trente ans, est acclamée par tout l'empire. Sir Charles Petrie ira jusqu'à écrire en 1961 que la Reine est l'objet d'une adulation sans parallèle depuis Louis XIV<sup>15</sup>. La monarchie britannique, conformément aux vœux de George V, s'est adaptée à son époque semble-t-il et rien ne semble être en mesure de l'ébranler. Le couronnement est d'ailleurs filmé et le Commonwealth ainsi que la planète entière, sont en mesure d'assister à cet heureux événement. Nous ne pouvons toutefois passer sous le silence un article de Lord Altrincham publié en 1957.<sup>16</sup> Critique très humble et réservé, Lord Altrincham s'en prend à l'entourage royal qu'il trouve trop conservateur et élitiste, ce n'est pas la souveraine directement qui est critiquée, mais bien ceux qui la conseillent. Se présentant lui-même comme étant monarchiste, il souhaite que ses critiques permettent la survie de la monarchie. Toutefois, il utilise un langage fort qui ne plaira pas à la presse britannique, allant jusqu'à mentionner que le ton de voix de la Reine sonne comme *a pain*

---

<sup>12</sup> D. Starkey, *Crown & Country*, p. 480

<sup>13</sup> W Bagehot, *Op. cit.*, p. 38

<sup>14</sup> *Mon droit divin*, dans un français contemporain.

<sup>15</sup> B. Pimlott, *The Queen*, p. 215

<sup>16</sup> Lord Altrincham. *Is the monarchy perfect?*

*in the neck*, aussi il critique l'incapacité de la souveraine à prononcer une allocution sans note.<sup>17</sup> Au final, la réaction populaire à cet article rappelle que la monarchie est sacrée et qu'il n'est pas possible de s'y attaquer, ni même de proposer des améliorations.

Lors du Jubilé d'argent de la Reine, en 1977, l'appui à l'institution reste inchangé, et ce, même si le Royaume-Uni traverse une période très instable. Après les années 1960 qui ont connu une révolution culturelle importante, les années 1970 sont marquées par un état de crise quasi permanent ; instabilité politique, crise économique, chômage en hausse, grèves diverses pour ne mentionner que cela<sup>18</sup>. Le Royaume-Uni est même qualifié « d'homme malade de l'Europe », cette épithète ayant servi de qualificatif à l'Empire ottoman décadent au début du XXe siècle. Le Jubilé est pourtant, sur fond de crise, un événement marquant de la décennie : plus de 500 millions de gens suivent, toujours à la télévision, la procession de retour de la Reine dans les rues de Londres. Plusieurs *street party* sont organisés dans l'ensemble du pays et on en dénombre plus de 4 000 dans les seules rues de Londres<sup>19</sup>.

1981 et 1986 marquent également des années fastes pour la monarchie britannique. À la suite de l'ordre-en-conseil de 1917, les Princes Charles et Andrew, fils d'Elizabeth II trouvent épouse dans la population britannique et leur mariage respectif sont marqués du sceau du succès.

Cependant les dernières années de la décennie et les premières années de la décennie 1990 sont marquées par des déchirements publics au sein des mariages royaux. Le tout culmine en 1992, année que la Reine qualifiera d'*annus horribilis*. Un divorce et deux séparations se produisent dans cette même année, la Reine décide de payer volontairement des impôts et le château de Windsor brûle tandis que la population refuse d'assumer les coûts de reconstruction de ce trésor national. Avec l'incendie du château de Windsor, ils sont nombreux à se demander si ce n'est pas la Maison des Windsor toute entière qui s'écroule. Face à ce tumulte, la Reine est bien forcée de reconnaître que n'importe quelle institution ne devrait jamais se croire libre de toutes critiques provenant de ceux qui l'appuient et ceux qui ne l'appuient pas. Fait marquant, la Reine reconnaît alors pour la première fois, cette frange minoritaire n'étant pas monarchiste et surtout,

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.11

<sup>18</sup> P. Chassaingne, [<http://www.canalacademie.com/article532.html>]

<sup>19</sup> The British Monarchy, [<http://www.royal.gov.uk>]

elle affirme haut et fort que la monarchie britannique n'est pas à l'abri des critiques et même, qu'elle doit être ouverte à celles-ci<sup>20</sup>.

Finalement, l'année 1997 est marquée par une des plus grandes crises du siècle pour la monarchie. La mort de Diana, princesse de Galles, est marquée par des manifestations multiples d'affection et la Reine ne réussit pas à démontrer son affliction à l'occasion de cet événement, ce qui choque la population britannique et tend à prouver que la Reine est déconnectée de son peuple. Au final, la Reine est forcée de se conformer aux désirs de la population et quelques mois plus tard, lors d'un discours à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, la Reine souligne que contrairement aux politiciens qui sont jugés lors d'élections, il est plus difficile pour la Famille royale de lire les messages adressés par la population, toutefois, la Reine conclue en mentionnant qu'il « faut les lire tout de même.<sup>21</sup> » Les années 1990 sont donc des années de remises en question sévères pour la monarchie, mais également pour la Reine. La presse à scandale investit les derniers retranchements de sa famille que plusieurs qualifient de totalement dysfonctionnelle et déconnectée.<sup>22</sup>

En conclusion, bien que la monarchie britannique survive au XXI<sup>e</sup> siècle en s'adaptant, bien qu'elle devienne plus que jamais une institution populaire, il semble y avoir, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, une période trouble, une période rendant des plus intéressante, une étude de l'opinion publique à ce sujet.

### ***Problème de recherche***

La littérature au sujet de la monarchie britannique, il nous semble, se divise en trois grandes catégories : la littérature constitutionnelle, la littérature des sciences sociales et humaines et finalement, la littérature populaire.

---

<sup>20</sup> Discours du 24 novembre 1992 : « *There can be no doubt, of course, that criticism is good for people and institutions that are part of public life. No institution - City, Monarchy, whatever - should expect to be free from the scrutiny of those who give it their loyalty and support, not to mention those who don't.* » [<http://www.royal.gov.uk/>]

<sup>21</sup> Discours du 20 novembre 1997: « *For us, a Royal Family, however, the message is often harder to read, obscured as it can be by deference, rhetoric or the conflicting currents of public opinion. But read it we must.* » [<http://www.royal.gov.uk/>]

<sup>22</sup> B. Pimlott. *Op. cit.*, p.554 à 557

### *La littérature constitutionnelle*

Sous ce vocable, nous incluons l'ensemble des ouvrages politicojuridiques qui encadrent de façon formelle le fonctionnement de la monarchie en tant qu'organe du chef de l'État. L'œuvre de W. Bagehot<sup>23</sup> fait ici figure de modèle. Bien qu'il existe plusieurs remises en question des conclusions de son œuvre datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, il reste un auteur incontournable en la matière, puisqu'ayant été un des premiers à rédiger une étude politique de l'institution. De plus, bien qu'éminemment politicojuridique, l'œuvre de Bagehot explore plusieurs modalités d'appui à la monarchie, présentant principalement l'importance des émotions du Britannique moyen face à l'institution.

De plus, il convient de mettre en lumière deux grandes *Écoles* à ce propos. La première *École*<sup>25</sup> articule la prérogative royale comme étant une sphère où le souverain est appelé à faire utilisation de son jugement propre dans des circonstances extraordinaires, notamment lorsque le Premier ministre en poste n'a plus la confiance des Communes et donc, qu'il ne peut légitimement *conseiller* le souverain. À l'opposé, la seconde *École*<sup>26</sup> soutient que le souverain, nonobstant les circonstances extraordinaires, ne peut recourir à son jugement personnel et doit toujours se laisser guider par les conventions constitutionnelles.

Cette littérature nous permet surtout de prendre la mesure théorique de l'institution : ses pouvoirs et son rôle constitutionnel. À ce titre, elle nous éclaire sur l'état des lieux, bien qu'il faille reconnaître qu'elle représente un élément périphérique dans le cadre de notre étude.

### *La littérature de sciences humaines et sociales*

La monarchie britannique moderne fut très longtemps une forme de tabou dans les cercles académiques. Avant les années 1980, très peu de travaux en sciences humaines et sociales lui sont consacrés.<sup>27</sup> Toutefois, le Jubilé d'argent de 1977 et les mariages royaux de 1981 et 1986 sont des événements grandioses qui suscitent une

---

<sup>23</sup> W. Bagehot, *The English Constitution*.

<sup>24</sup> A. Olechnowicz, *Op. cit.*, p143

<sup>25</sup> Voir notamment : V. Bodganor, *The Monarchy and the Constitution*.

<sup>26</sup> Voir notamment R. Blackburn, *King and Country*.

<sup>27</sup> A. Olechnowicz, *The Monarchy and the British Nation, 1780 to the Present*, p.6

réflexion : la principale question s'articule autour de la compréhension de la survivance de l'institution pluriséculaire.

Les premiers intellectuels à se pencher sur l'existence et la signification de la monarchie britannique sont des historiens à tendance marxistes. Ainsi, en 1988, Tom Nairn, nationaliste écossais, publie *The Enchanted Glass : Britain and its Monarchy*.<sup>28</sup> Cet ouvrage présente le Royaume-Uni comme étant une société fortement conservatrice et *surtraditionaliste*. Nairn mentionne même que ce traditionalisme à l'extrême entraîne un mouvement inéluctable de recul pour la société britannique. Linda Colley pour sa part publie en 1992, *Britain, Forging the Nation, 1707 – 1837*.<sup>29</sup> La thèse de l'auteure est à l'effet que la nation britannique s'articule en opposition au catholicisme et à l'*ennemi héréditaire* : les Français, dont l'auteure mentionne qu'ils sont perçus comme étant superstitieux, militarisés, décadents et non libres.<sup>30</sup> Finalement, Colley argumente que cette opposition s'articule autour de la monarchie, cette institution qui représente le centre du processus de formation de l'identité nationale. Pour ces deux auteurs, la monarchie se présente comme un outil de domination de la classe dirigeante, une façon d'articuler un nationalisme confortant le *statu quo*.

En réponse à ces premières analyses, des historiens non marxistes portent également leur attention sur la monarchie. Ces auteurs mettent de l'avant que la monarchie, loin d'assurer l'imperméabilité des classes, est plutôt un agent transcendant ces divisions. Ils présentent alors la monarchie comme un vecteur de l'unité nationale faisant fi des classes et d'une lutte pouvant exister entre elles. En clair, ces auteurs rejettent l'idée que la monarchie est instrumentalisée par la classe dirigeante. Aussi, une large part de l'historiographie se construit par des études sur les relations entre la Couronne et les quatre royaumes constituant le Royaume-Uni, à savoir l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande. Ces derniers historiens contribueront énormément à conforter l'idée que la Couronne est un élément central dans la définition du caractère britannique en opposition au nationalisme des quatre royaumes initiaux.

De ces courants historiographiques ressortent deux historiens auxquels nous accorderons notre attention plus précisément : David Cannadine et Frank Prochaska. Ces

---

<sup>28</sup> T. Nairn, *The Enchanted Glass : Britain and its Monarchy*.

<sup>29</sup> L. Colley, *Britain, Forging the Nation : 1707-1837*

<sup>30</sup> *Ibid.*, p.7

deux auteurs ont mis de l'avant les deux principales théories justifiant l'appui populaire à la monarchie.

Sir David Nicholas Cannadine présente le rôle cérémonial de la monarchie britannique comme étant son principal atout quant à l'appui populaire britannique. Dans un chapitre qu'il rédige pour l'ouvrage *The Invention of Tradition*,<sup>31</sup> il présente l'évolution du cérémonial royal à partir du couronnement de la reine Victoria jusqu'au Jubilé d'argent de la Reine, en 1977. Il présente sa réflexion comme étant axée sur quatre grandes périodes : de 1820 à 1877, période marquée par un cérémonial accessible uniquement à une poignée d'initiés qui y voient une tradition élitiste, de 1877 à 1918, une période marquée par une véritable invention des cérémonies telles qu'elles ont survécues jusqu'à nous, de 1918 à 1953, période durant laquelle, les Britanniques se laissent croire qu'ils sont les meilleurs dans le domaine, ce qui est largement facilité par la disparition de nombreuses monarchies continentales et finalement, de 1953 à 1977, période marquée par le déclin du Royaume-Uni sur la scène internationale et l'arrivée de la télévision.

Pour Cannadine, le cérémonial britannique possède aujourd'hui une place importante dans la définition du nationalisme britannique pour une raison : son caractère unique et grandiose.<sup>32</sup> Tel que vu précédemment, au sortir de la Première Guerre mondiale, il ne reste que très peu de monarchies sur le continent européen et celles qui restent sont loin d'être à l'image du faste des cours de Berlin, de Vienne ou de St-Petersburg. Londres devient alors la capitale par excellence des cérémonies royales, tandis que la monarchie britannique devient la seule monarchie véritablement théâtrale. De plus, l'invention du moteur à propulsion accélère le remplacement des chevaux par la machine, ce qui rend uniques les déplacements en carrosse. Ainsi, pour un pays en déclin, le cérémonial d'une monarchie toute puissante et impériale représente un élément réconfortant de l'opinion publique.

Il va sans dire que l'essor du cérémonial royal est également tributaire, selon Cannadine, de l'essor des médias. En opposition à 1820, en 1953, le Royaume-Uni possède des journaux lus par une vaste population, l'apparition de la radio et surtout de la

---

<sup>31</sup> E. Hobsbawn, *The Invention of Tradition*.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.139

télévision permet de rejoindre encore plus de personnes qui ont alors l'impression d'être partie prenante de cette splendeur impériale perdue.

Finalement, pour Cannadine, le cérémonial royal connaît son dernier saut de popularité après la Seconde Guerre mondiale, puisqu'au sortir de ce conflit le monde accélère sa mécanisation et il semble que tout devient terne et sans joie. La population britannique est alors attirée par le côté *glamour* et grandiose du cérémonial royal. Chaque cérémonie royale est l'occasion de célébrer et de se réjouir de cette perfection théâtrale, perfection que les Britanniques croient innée et ancestrale.<sup>33</sup>

Pour sa part, Frank Prochaska est un historien dont les travaux se sont axés sur la monarchie britannique, mais également sur l'action bénévole. C'est d'ailleurs un mariage des deux qui expliquerait, selon lui, la survie de la monarchie, mais plus encore, sa popularité.

Dans *The Royal Bounty*, publié en 1995<sup>34</sup>, l'auteur effectue une recension de l'engagement philanthropique de la Famille royale depuis George III arrivé sur le trône en 1760 à Elizabeth II. Pour comprendre l'argumentaire central de Prochaska, il faut prendre en compte la première phrase de son œuvre à savoir que la Grande-Bretagne serait historiquement la société la plus philanthropique du monde. Cette tradition aurait d'ailleurs connu un essor sous l'influence du Prince Albert, époux chéri de la reine Victoria.<sup>35</sup> Cette tradition constituerait le ciment social premier du Royaume-Uni avant la mise sur pied de l'État providence au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

La contribution majeure de la monarchie serait donc d'apporter de la visibilité, mais également du leadership à une multitude de causes et d'organismes de la société civile. Pour soutenir l'argumentaire de Prochaska, il convient de porter son attention quelques instants sur la liste de plus de six cents organismes dont la présente reine est patronne.<sup>36</sup>

Cette contribution, toujours selon Prochaska, permet d'assurer le maintien et la popularité de la monarchie britannique pour deux raisons principales. Premièrement, il convient de prendre en compte que l'action philanthropique royale permet à la Famille

---

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.157

<sup>34</sup> F. Prochaska, *The Royal Bounty*.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.1-2

<sup>36</sup> The British Monarchy, [<http://www.royal.gov.uk>]

royale d'entrer en contact avec des gens de toutes les couches de la société. De plus, les gens ainsi rencontrés sont toujours très heureux de voir un personnage de marque, un membre de la Famille royale, s'intéresser à la cause à laquelle ils contribuent. Le lien est d'autant plus solide selon Prochaska, qu'il n'est jamais arrivé dans l'Histoire qu'un organisme retire son appui au membre de la Famille royale qui agit à titre de *patron*, et ce, peu importe les scandales qui aurait pu ternir la réputation de l'individu en question.

Deuxièmement, Prochaska attire notre attention sur l'habileté de la monarchie à reconnaître l'ensemble des contributions faites à la société civile. Il n'y a donc pas de petit geste ou d'action négligeable et la rénovation du système des honneurs distribués par le souverain au début du XXe siècle permet de souligner encore plus adéquatement la contribution de chacun. Ainsi, dans cette société pyramidale où chacun tient un rôle important dépendamment de ses capacités à contribuer à la société, la Famille royale agit à titre de *chef de l'action philanthropique*.

En conclusion, selon Prochaska, l'appui à la monarchie n'est pas émotionnel tel que le sous-entend Cannadine, mais il est plutôt rationnel il s'appuie sur le véritable rôle inchangé de la monarchie britannique : sa contribution à la société civile.<sup>37</sup>

En marge de cette littérature académique, il convient finalement de souligner le travail de Philip Ziegler qui dès 1978 publie *Crown and People*<sup>38</sup> où il explore la relation entre le peuple et la Couronne autour d'événements majeurs allant de 1936 à 1977, et ce, sur la base de matériel fourni par *Mass Observation*, un organisme de recherche sociale dont la source principale se compose des journaux personnels que tiennent près de 500 volontaires sur les événements de leur vie.

Son étude conclut à deux grandes justifications de la monarchie : l'instinct conservateur (A) et le romantisme (B) britanniques. Premièrement, (A) Ziegler présente la monarchie comme étant au minimum un symbole, et au plus une garantie, de stabilité, de sécurité et de continuité : une institution vouée à la défense des valeurs traditionnelles contre l'extrémisme, l'érosion de la famille et la désintégration de la société. De plus, (B) il souligne qu'au minimum, le déploiement de capes et d'épées éveille le sentiment romantique britannique, au mieux, c'est le haut niveau d'incarnation de l'histoire

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 282

<sup>38</sup> P. Ziegler, *Crown and People*.



nationale qui éveille le sentiment patriotique, surtout lorsqu'on considère le sang royal comme remontant aux mythes de l'Antiquité :

*It calls for the most trenchant radicalism or peculiar insensitivity not to feel some thrill of excitement at the extraordinary link with the past which the royal family and their way of life represent.*<sup>39</sup>

#### *La littérature non scientifique*

Finalement, la troisième catégorie que nous présentons regroupe l'ensemble des productions non scientifiques, à savoir les œuvres ne rencontrant pas les normes minimales du monde académique : notamment, des faiblesses au plan de la méthode, de la rigueur et de l'objectivité. Il est possible d'inclure bon nombre d'articles de journaux et plusieurs biographies également. Au volume, il est possible de croire que cette catégorie recueille une très grande partie des publications au sujet de la monarchie ou des agissements de la Famille royale.

Bien entendu, cette littérature ne servira pas de fondement théorique à notre analyse, toutefois une étude de l'opinion publique ne pourrait être complète sans la prendre en compte, surtout qu'elle constitue bien souvent – à tort ou à raison – le fondement de l'opinion de plusieurs individus.

#### *Lacunes analytiques*

Il va sans dire que la littérature à propos de la monarchie britannique est très vaste et que très peu de dimensions de l'objet ici à l'étude n'ont pas été explorées. Toutefois, tel que le mentionne Andrzej Olechnowicz dans son chapitre introductif, le sujet a été traité en fouillant les Archives royales, en se questionnant sur l'action et la pensée des grands hommes derrière l'institution. Ironiquement, dans la littérature présentée ci-dessus, lorsqu'il est question de l'institution, peu d'étude se sont portés sur ce qui justifie l'institution dans l'esprit du Britannique moyen. Il semble que pour quantifier et qualifier l'opinion publique face à l'institution, les intellectuels ont oublié de questionner la population, ce qui représente la première lacune analytique à laquelle nous souhaitons répondre. Ainsi Olechnowicz mentionne que :

*To recover precisely what ordinary people thought about the monarchy at a particular moment in time will no doubt be difficult and often impossible, and the results will more often than not be anecdotal and*

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p.199

*fragmentary. But historians still need to try, if their claims about public opinion are not to be as tendentious as those of the republicans and monarchist themselves.*<sup>40</sup>

La deuxième lacune analytique se situe à propos des années de parution. L'essentiel des ouvrages cités dans la première partie du travail ont été publiés avant la mort de Diana, princesse de Galles, ce qui laisse croire que rien de véritablement nouveau n'a été publié depuis le milieu des années 1990. Certains diront que la monarchie britannique n'a pas connu de véritable changement depuis cette époque : fondamentalement son pouvoir politique n'est toujours pas très grand et l'ensemble de l'institution se conforme aux diverses traditions qui ponctuent le calendrier et la vie royale, toutefois, les événements des années 1990 ont eu un impact majeur sur le fonctionnement, la structure et le calendrier royal, tel que l'annonçait la Reine en 1992 et 1997 dans les discours cités précédemment.

Ainsi, l'objectif que nous souhaitons remplir est double : d'une part, nous souhaitons actualiser les grandes théories énoncées ci-dessus, mais surtout, nous souhaitons les actualiser en tentant de vérifier si elles s'encrent véritablement dans le réel, si finalement, de façon empirique elles présentent effectivement l'opinion des Britanniques face à leur monarchie ou si elles ne sont que des tentatives d'explications par le haut. De cette façon, nous croyons que la présente étude se démarquera de la littérature actuelle et contribuera à augmenter notre compréhension de l'appui populaire britannique à la monarchie.

### **Cadre analytique**

Ayant présenté l'état de la science et les fondements factuels de notre questionnement, il convient maintenant d'éclairer la façon dont nous désirons procéder. Ainsi, voici les choix méthodologiques qui structureront l'ensemble du travail à suivre.

#### ***Question et hypothèse de recherche***

La question de recherche s'impose d'elle-même : quelles sont les modalités d'appui de l'opinion publique britannique face à la monarchie du Royaume-Uni? C'est toutefois l'hypothèse de recherche qui servira de véritable guide. Nous tenterons en fait de démontrer que l'opinion publique est favorable à la monarchie britannique

---

<sup>40</sup> A. Olechnowicz, *Op. cit.*, p.44

principalement en raison des deux théories élaborées par Cannadine et Prochaska, théories qui supportent une relation affective entre la population et la monarchie.

### *Concepts*

La question et l'hypothèse de recherche font appel à un certain nombre de concepts centraux que nous conceptualiserons maintenant dans le but d'éviter toute forme de confusion initiale qui pourrait par la suite affaiblir notre démonstration. Les théories à valider ne seront toutefois pas représentées, puisqu'elles ont déjà fait l'objet d'une conceptualisation précédemment.

### *Opinion publique*

En premier lieu, il convient de se questionner sur ce que nous entendons par *opinion publique*. Il faut garder à l'esprit que l'opinion publique n'existe pas dans la nature, c'est un construit, un agrégat d'opinions personnelles mises en commun dans une société ou un groupe de personne. Selon Pierre Bourdieu, il faut surtout éviter de considérer l'opinion publique comme un tout monolithique formé d'une majorité et d'une minorité qui s'opposent et sont clairement définies. Il faut plutôt voir l'opinion publique comme étant un amalgame de valeurs et de convictions personnelles influencées par le groupe ou la classe sociale auquel on appartient et qui sont structurés selon un rapport de force et de tensions qui tend à rendre le tout changeant et instable.<sup>41</sup> À ce titre, il convient de garder à l'esprit qu'au-delà de cette explication, il nous est impossible de rendre compte de l'opinion publique dans toute son entièreté : le chercheur en sciences sociales est plutôt tenu d'exposer l'état de l'opinion publique à un moment donné et dans un cadre spatio-temporel donné, et ce, uniquement sur la base des prises de position dûment formulées. À ce titre, la réserve sera de mise lorsqu'il viendra le moment de la qualification, mais plus encore, de la quantification de l'opinion publique. De plus, nous accorderons une attention toute particulière à la contextualisation de ce que Bourdieu qualifie d'artefact, ces indices menant à une détermination parcellaire de l'opinion publique.

---

<sup>41</sup> P. Bourdieu. « L'opinion publique n'existe pas », [<http://www.homme-moderne.org>]

### *Monarchie*

En 1955, C. Eisenmann articule une définition de la monarchie dans son article *Sur la théorie de la monarchie*<sup>42</sup>. La définition qu'il donne sert ici d'introduction à la conceptualisation de la monarchie britannique :

Est monarchie, l'État dans lequel se rencontre un personnage que l'on qualifie de chef de l'État et qui porte – en terminologie française – le titre de roi ou d'empereur (ou quelque titre de même ordre : prince, grand-duc, etc.) On peut ajouter : ce titre étant symbolisé par une couronne et un trône.<sup>43</sup>

Ainsi, la définition de la monarchie est essentiellement liée au vocabulaire utilisé pour désigner le chef de l'État. Il nous apparaît donc que, malgré un ensemble de règles et de pratiques parfois similaires, chaque monarchie est unique, unique au point de rendre difficile la formulation d'une définition plus précise.

Pour conceptualiser la monarchie du Royaume-Uni, il convient d'aborder l'objet selon deux grands axes, à savoir l'axe constitutionnel et l'axe symbolique.

Premièrement, la Couronne représente la pierre angulaire de la constitution non-écrite du Royaume-Uni. Ultiment, elle est la source de légitimité du pouvoir politique dans son ensemble. Formellement, ce n'est pas le gouvernement du pays, mais bien *Her Majesty's Government*, la Reine ouvre officiellement chaque Parlement en énonçant les grandes lignes du projet législatif de son gouvernement et les membres du Parlement lui jurent allégeance. De plus, la justice est rendue au nom de la Reine, par des juges qui lui jurent également allégeance.<sup>44</sup>

Au-delà de toutes ces éléments formels, il va sans dire que le pouvoir royal du XXI<sup>e</sup> siècle est largement encadré par la *Common Law*, par diverses lois du Parlement et par d'innombrables conventions constitutionnelles; finalement, le parlement exerce assurément beaucoup plus de pouvoirs que la Couronne. De plus, l'exercice de la prérogative royale (le pouvoir exécutif) est presque toujours fait sous le *conseil* d'un ministre de la Couronne, ces *conseils* ayant un caractère obligatoire, sauf dans de très rares situations extraordinaires, dont nous avons fait mention précédemment.<sup>45</sup>

---

<sup>42</sup> C. Eisenmann, « Sur la théorie de la monarchie », *Revue française de science politique*.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.139

<sup>44</sup> Fabian Society, *The Futur of the Monarchy*, p.10-11

<sup>45</sup> V. Bogdanor, *Op. cit.*, p.66

Au sujet de la seconde dimension, la dimension symbolique, il convient de reconnaître que celle-ci s'exprime par le rôle social et culturel de la monarchie. Plus qu'une institution publique, plus qu'une composante de l'environnement constitutionnel, la monarchie unit un certain nombre de référents sociaux et culturels. À ce titre, le débat sur la monarchie est rapidement émotif, puisque pratiquement, discuter de la monarchie, c'est discuter du Royaume-Uni, son histoire et son caractère.<sup>46</sup>

Finalement, il faut considérer la monarchie britannique comme étant une institution conventionnelle, à savoir qu'elle existe, qu'elle évolue et qu'elle s'articule selon de nombreuses conventions constitutionnelles non-écrites. De ce fait, il convient de comprendre la monarchie dans un continuum évolutif qui modifie le visage de l'institution. Ces modifications peuvent être attribuables à une évolution sociétale, mais elles sont également énormément tributaires du souverain en titre. Sur ce point, la monarchie actuelle, la monarchie d'Elizabeth II, est une institution forgée lors des deux conflits mondiaux du XXe siècle, c'est *grosso modo* l'institution de son grand-père et de son père, respectivement George V et George VI.

### *Les positions faces à la monarchie*

#### *Monarchistes*

Dans le cadre du mémoire, nous considérons comme monarchiste, toutes opinions étant favorables à la monarchie telle que nous venons de la définir. Que l'opinion soit d'avis que la facture actuelle de la monarchie britannique doit être modifiée ou que tout est acceptable, tant qu'il n'y a pas de contestation de la présence d'un titre de roi à proprement parler, il faudra considérer l'opinion comme étant monarchiste. L'ensemble des commentaires monarchistes sera assurément le segment du corpus le plus utilisé puisqu'il servira à définir les modalités d'appui à l'institution : les *formes particulières* que prend l'appui populaire à la monarchie.

#### *Antimonarchiste*

Bien que notre étude porte exclusivement sur les commentaires monarchistes, considérant que les opposants ont été largement traités,<sup>47</sup> lorsqu'il sera question

---

<sup>46</sup> Fabian Society, *Op. cit.*, p.12

<sup>47</sup> Voir notamment F. Prochaska, *The Republic of Britain* et A. Taylor, *Down with the Crown*.

d'opposition à la monarchie, il va sans dire que ces opinions seront considérées comme étant antimonarchistes. Pour plus de précision, nous aimons retenir la catégorisation en trois ensembles de Prochaska. Premièrement, il mentionne des républicains *classiques*, ceux-ci étant les plus modérés et pouvant vivre avec l'idée d'une monarchie limitée qui respecte les valeurs civiques républicaines. Charles Fox au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle entre dans cette tradition. Deuxièmement, il y a ces républicains qui, sachant la fin de la monarchie improbable, en parlent de façon plutôt abstraite et détachée. C'est ici la niche de Frederic Harrison au XVIII<sup>e</sup> siècle et de plusieurs députés à l'heure actuelle. Finalement, bien entendu, il y a les républicains purs et durs qui, pour leur part, sont actifs et combattent la monarchie sur tous les fronts. Thomas Paine fait figure de père idéologique pour cette dernière catégorie.

À cette définition, nous ajoutons les opinions qui démontreront une forme de déni de l'institution et une volonté de ne pas se situer dans le débat en raison d'un rejet du débat pouvant exister à propos des actions de la Famille royale.<sup>48</sup>

#### *Sans opinion*

Finalement, lorsqu'une position ne pourra être déterminée parce que son auteur reconnaît des arguments *pour* et des arguments *contre* comme étant valables et qu'il ne réussit pas à faire un choix. Il faut bien entendu faire la distinction entre une non-prise de position par rejet du débat et une non-prise de décision par indécision.

### **Stratégie de vérification**

La vérification de l'hypothèse dans le but de la confirmer ou de l'infirmier se fera par une analyse de discours visant à déterminer les grandes orientations de l'opinion publique face à la monarchie. Pour ce faire, nous utiliserons un corpus de 795 commentaires recueillis sur le site Internet de la *British Broadcasting Corporation* (BBC) et ayant été publiés au cours d'une période allant de 2000 à 2010.

Les commentaires recueillis sont d'une part, à la suite d'articles d'actualité sur la Famille royale. Dans une seconde partie, les articles font suite à une discussion publique ou une émission qui sera ou a été diffusée en lien avec la monarchie. Dans ce cas, une question d'opinion est posée à la fin de l'article, cette question est très souvent la

---

<sup>48</sup> C'est notamment la position du quotidien *The Independent* qui n'accorde qu'une couverture très minimale à la monarchie, considérant sa position républicaine.

même que celle servant de colonne vertébrale à l'émission ou le *talk-show*. Les questions sont alors orientées vers le futur de la monarchie ou son rôle dans la société, tandis que les questions à la suite des articles d'actualité sont plus étroitement liées à l'événement rapporté.

L'intérêt du corpus est multiple. Premièrement, considérant qu'il provient d'Internet, son contenu est public. Les commentaires n'ont pas été produits dans le but de participer à une étude, ce qui laisse croire que la recherche n'a pu biaiser le contenu, et ce, encore une fois, contrairement aux groupes de discussions et aux entrevues. Plus encore, Internet assure d'emblée un anonymat qui permet l'expression de son opinion sans les filtres usuels : certains commentaires sont d'ailleurs grossiers ou vulgaires, facture qui pourrait ne pas être exprimée à visage découvert.

Deuxièmement, la forme du corpus permet de répondre aux diverses critiques adressées par Bourdieu aux sondages d'opinion. Ici, seuls ceux ayant une opinion l'ont manifestée et les réponses de nature qualitative permettent une compréhension des motifs d'appui de l'opinion publique, contrairement aux pourcentages globaux offerts par les sondages d'opinion. Il va sans dire, toutefois, que les commentaires – et l'opinion ainsi exprimée – sont toujours le produit d'un rapport de force et de tensions au sein d'un groupe social donné, mais certains commentaires plus élaborés peuvent augmenter notre compréhension de ce rapport de force, de même que l'anonymat mentionné ci-dessus pourrait permettre l'expression d'opinion contraire aux consensus du groupe social auquel l'individu appartient.

Troisièmement, le corpus étant vaste et varié, il convient d'être confiant quant à notre capacité à surmonter le danger exposé par A. Olechnowicz, à savoir que l'étude de l'appui populaire à la monarchie dans une perspective *bottom-up*, doit éviter d'être une analyse « *anecdotal and fragmentary*<sup>49</sup> »

Quatrièmement, il convient de souligner que le corpus est fermé, en ce sens qu'il n'est plus possible d'ajouter des commentaires, ce qui nous permet une meilleure contextualisation des commentaires et ce qui assure de l'intégrité du corpus : aucun événement futur ne pourra venir altérer ce dernier.

---

<sup>49</sup> A. Olechnowicz, *Op. cit.*, p.44

Il convient de mentionner que pour des considérations pragmatiques de temps, seule la BBC a été retenue pour notre étude bien qu'il y aurait eu possibilité d'étendre notre analyse à plusieurs journaux, dont le site Internet permet de recueillir les commentaires des lecteurs. Un exercice de cette ampleur aurait cependant exigé une plus grande mise en contexte et aurait impliqué plusieurs lectorats.

Le choix de la BBC s'explique par l'indépendance qui est inlassablement revendiquée par le *non-departmental public body*, ce qui lui confère un statut de société d'État. Cette indépendance semble largement assurée par le maintien de la charte royale et le mode de financement public de l'entreprise. Effectivement, le Conseil des gouverneurs est tenu responsable devant le Parlement et le public, tandis que le système de financement public permet une indépendance face aux diverses contraintes du marché, ces dernières pourraient altérer le caractère indépendant de la société<sup>50</sup>.

De plus, la documentation interne tend à assurer une production journalistique de qualité, elle insiste sur l'origine, l'identification et la fiabilité des sources, sur l'obligation de recourir à des experts au besoin et sur les façons de présenter les morts, les blessés et les prisonniers de guerre. Aussi, le langage ainsi que la mise en contexte sont largement codifiés de façon à maintenir de hauts standards d'information.

Finalement, notre choix de la BBC s'explique par l'affection que les Britanniques attachent à cette institution qu'ils considèrent être un des fleurons du Royaume-Uni pour les raisons exposées ci-dessus:

Après quelque quatre-vingts années d'existence, la vieille dame affectueusement nommée "Auntie" a su, bon gré mal gré, défier la concurrence, s'adapter aux fluctuations conjoncturelles et demeurer aux yeux des Britanniques l'ambassadrice invétérée de la culture nationale<sup>51</sup>

On pourrait nous objecter que ce choix produit une limite importante à notre recherche et qu'il tend à rendre invalide l'ensemble de nos conclusions. Dans une perspective de valider une théorie justifiant l'appui à la monarchie britannique, l'argument pourrait être recevable, toutefois, il convient de croire que puisque notre tâche est plutôt la vérification de théories déjà existantes et acceptées, le corpus que nous avons choisi, bien qu'imparfait, nous éclaire de façon acceptable.

---

<sup>50</sup> R. Dickason, « La BBC, imperméable à la propagande? », p.80

<sup>51</sup> *Ibid.*



### *Analyse de données et devis de recherche*

La question et l'hypothèse de recherche servent d'amorce à un travail en deux temps. Premièrement et principalement, il est question d'étudier les modalités d'appui à la monarchie, ce sera l'occasion d'une analyse qualitative du corpus. Ensuite, nous souhaitons déterminer le poids relatif des théories, de façon à présenter celles ayant le plus grand pouvoir explicatif. Pour ce faire, nous procéderons plutôt à une analyse quantitative.

### *Analyse qualitative*

En premier lieu, nous procéderons à une analyse qualitative des commentaires de façon à vérifier, sur la base du corpus, l'exactitude empirique des théories de Cannadine et Prochaska, pour la décennie 2000 à 2010. Cette analyse constituera le cœur de notre démonstration et nous pourrons ainsi fournir une appréciation générale de ces deux théories, mais surtout de l'opinion publique britannique face à la monarchie.

Considérant la division naturelle du corpus en deux ensembles où se trouvent d'un côté, des commentaires sur la monarchie d'Elizabeth II et de l'autre, des commentaires sur le Prince Charles et son futur avènement au trône, la démonstration se fera en deux chapitres couvrant respectivement ces deux ensembles. Pour la monarchie Elizabeth II, 541 commentaires seront mis à profit, tandis que 254 commentaires serviront l'étude du Prince Charles. Ces commentaires ont été préalablement divisés selon qu'il appartenait à un ou l'autre de ces grands-ensembles :

#### **1. Prince Charles**

- 1.1. Son implication politique
- 1.2. Son remariage
- 1.3. Devrait-il être roi?

#### **2. La Reine**

- 2.1. Le Jubilé d'or
- 2.2. La Reine Mère, son héritage et sa signification
- 2.3. Elizabeth II et sa tâche

#### **3. Le futur de l'institution**

- 3.1. Les réformes attendues
- 3.2. L'état des lieux

Chacun des commentaires a reçu un code unique servant à l'identifier. Pour exemple : 2.1-005-0003. Le premier nombre (2.1) indique l'ensemble auquel appartient le

commentaire, tandis que le nombre du centre (005) le rattache à l'article d'origine<sup>52</sup> et que le nombre à quatre chiffres (0003) est un numéro distinguant le commentaire parmi les autres commentaires associés à cet article.

Chaque segment de chapitre présentera un exercice de synthèse de divers commentaires catégorisés selon l'objet du segment. Les grands-ensembles n'auront ici qu'un rôle secondaire, servant principalement à l'identification des commentaires. La catégorisation sera tantôt faite selon que les commentaires expriment une opinion favorable ou défavorable au remariage du Prince Charles ou encore qu'ils caractérisent un aspect de l'affection que commande la Reine. Les catégories ont été aménagées selon les diverses théories connues par rapport à l'appui à l'institution, bien qu'une grande part d'intuition ait été nécessaire à leur élaboration. Les catégories répondront néanmoins aux critères suivants : exhaustivité, exclusivité, explicité et homogénéité ainsi qu'adéquates<sup>53</sup>, et ce, en évitant les dangers du *lit de Procuste*.

#### *Analyse quantitative*

En second lieu, de façon à conclure chacun des chapitres, nous tenterons de prendre la mesure de l'importance de chacune des modalités d'appui à la monarchie. Nous procéderons à une analyse quantitative à l'aide du logiciel *WordStat* de l'entreprise Provalis Research. Des tests de fréquences formeront l'essentiel de cette analyse, considérant

Dans chacun des chapitres, nous présenterons ces deux analyses. Dans un premier chapitre sur la Reine, nous étudierons l'importance des éléments cognitifs et affectifs dans l'appui à l'institution, tandis que dans un second chapitre sur le Prince Charles, nous étudierons l'importance de ses prises de position publique et sa vie matrimoniale dans le jugement des Britanniques à son endroit.

#### *Limites de la recherche*

Il va sans dire que certaines limites émergent de notre stratégie de vérification et de notre devis de recherche. Plutôt que d'en faire des faiblesses, il convient de les

---

<sup>52</sup> Voir annexe A

<sup>53</sup> B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, p.422

exposer clairement et d'en faire des éléments justifiant un travail de recherche futur sur notre objet d'étude.

Premièrement, il convient de reconnaître les limitations inhérentes au corpus. Le corpus de commentaires se limite aux commentaires recueillis sur Internet, ce qui sous-entend un profil précis d'individus qui ne regroupe pas nécessairement l'ensemble de la population, surtout pour le début de notre période. Aussi, il convient de mentionner que notre désir de limiter la collecte de commentaires au seul site de la BBC est une autre limite, mais elle nous apparaît essentielle considérant les limitations de temps. Afin d'atténuer les limitations ici exposées, il convient de toujours garder à l'esprit que le corpus n'a aucune prétention d'être parfaitement représentatif. Il n'a pour fonction la vérification des théories mentionnées ci-dessus. Dans le même ordre d'idée, il convient d'indiquer que nous n'avons aucun contrôle sur les commentaires publiés, à savoir que sur l'ensemble des commentaires reçus pour des raisons qui peuvent nous être connues ou inconnues, les modérateurs du site en question ont pu juger inapproprié de publier tel ou tel commentaire, et ce, en vertu du code de la maison ou du bon goût.

Cela étant dit, ces limitations sont analogues à quasiment toutes les cueillettes qualitatives fondées sur des entrevues ou la participation à des groupes de discussions. On peut alors raisonnablement estimer que les commentaires recueillis font globalement état des vecteurs importants du soutien populaire à la monarchie.

## Chapitre 2 : La monarchie d'Elizabeth II

L'objectif de ce chapitre est de comprendre les modalités d'appui à la monarchie comme institution, mais également de prendre la mesure de l'importance du rôle de la souveraine dans cet appui. L'analyse s'articulera autour de deux grands ensembles d'arguments, à savoir un premier regroupant des arguments cognitifs fortement liés à l'institution et nous éclairant moins sur l'opinion face à la Reine et un second ensemble regroupant des arguments émotifs beaucoup plus axés sur la personne de la Reine. Il nous apparaît qu'une véritable compréhension de l'appui à la monarchie d'Elizabeth II nécessite enfin une mise en relation de ces deux ensembles d'arguments.

### Les éléments cognitifs : finances et hérédité

Les éléments cognitifs s'inscrivent dans une logique argument/contre-argument où les arguments monarchistes s'articulent en réponse aux arguments antimonarchistes, nous présenterons donc l'ensemble de ce dialogue de façon à comprendre globalement ces modalités d'appui à l'institution.

#### *Les finances royales*

Les finances de l'institution sont, depuis toujours, sujet de débat et de contestation. Il suffit de penser aux commentaires lors du veuvage de la reine Victoria, lorsque les antimonarchistes se questionnaient sur l'utilité de dépenser de l'argent pour *une veuve recluse et un fils possédant tous les vices*.

Le débat s'articule autour d'une opinion antimonarchiste à savoir que la monarchie représente une dépense inutile : « *I would love someone to tell me honestly what I get from the Royal Family. I don't think people should have to pay the 61p tax*<sup>54</sup> ». Plus encore, il y a une réflexion à savoir s'il ne serait pas plus pertinent de dépenser ces millions de livres sterling pour résorber des problèmes comme la pauvreté ou le piètre état des services sociaux. Il semble que les commentaires de ce type sont principalement basés sur une appréciation négative du travail des membres de la Famille royale, la

---

<sup>54</sup> 3.2-022-0001

majorité les présente comme étant des individus n'ayant pas de véritable emploi et occupant leur journée de parties de chasse et de promenades à cheval.<sup>55</sup>

Aussi, il se trouve quelques commentaires pour souligner que considérant la fortune privée de la Famille royale, il est plutôt mesquin de se servir de fonds publics pour financer un train de vie n'ayant que très peu de parallèle avec la population en général. Ce à quoi, d'autres internautes répondent qu'il ne serait pas légitime de s'attendre à ce que le chef de l'État soit forcé d'assumer les dépenses de sa charge.

À ces commentaires remettant la monarchie en questions sur la base des dépenses qu'elle engendre, certains monarchistes reconnaissent le bien fondé des attaques et proposent la diminution du nombre de bénéficiaires de la Liste civile.<sup>56</sup> Il est aussi question pour la Reine et les membres de la Famille royale de payer des impôts sur leurs revenus privés. Il convient toutefois de reconnaître que les finances royales sont éminemment complexes et qu'il existe un silence fort important quant à la réalité de l'avoir privé de la Famille royale, ce qui malheureusement entraîne parfois un débat sur l'état des finances, plutôt que sur le bien-fondé des dépenses. En ce sens, il nous semble que le débat au sujet des finances royales peut parfois devenir confus ou flou, considérant l'absence d'information et la complexité de celle disponible.

Finalement, pour les monarchistes convaincus, la question des finances royales ne semble pas représenter une préoccupation exceptionnelle. Premièrement, certains commentaires font état du service public rendu par la Reine et les membres de la Famille royale, ce qui leur fait dire que la monarchie dépense moins d'argent qu'elle en amasse par les nombreuses œuvres caritatives ou qu'elle en rapporte au fisc par l'entremise du paiement d'impôts sur ses avoirs privés<sup>57</sup>. Ces arguments ont toutefois la faiblesse de leur force à savoir qu'ils sont basés sur des chiffres confidentiels ou très difficilement quantifiables, à savoir que le montant versé en impôts est confidentiel et que l'argent recueilli à l'aide d'œuvres caritatives est difficilement attribuable à la seule

---

<sup>55</sup> Il faut toutefois reconnaître que la Reine et les membres de la Famille royale en général sont des individus occupés tel que le démontre l'emploi du temps royal publié quotidiennement dans le *Court Circular*.

<sup>56</sup> La Liste civile représente la principale source de revenu de la Maison de la Reine. La somme d'argent a pour fonction première de payer les dépenses liées à la fonction de chef d'État.

<sup>57</sup> Depuis 1992, les membres de la Famille royale paie volontairement de l'impôt sur leurs revenus privés, il est toutefois impossible d'avoir accès à plus d'information, *Her Majesty Revenue & Customs* défendant la confidentialité de l'ensemble des dossiers.

présence d'un membre de la Famille royale. Encore une fois, il faut considérer la complexité de l'information financière parcellaire.

Aussi, plusieurs commentaires font état du fait que le coût de l'institution est relativement bas, à savoir plus ou moins de 61p. : « *if a royal family only costs 61p per year, I'll take two!*<sup>58</sup> » ou encore qu'il représente une aubaine lorsque comparé à d'autres dépenses : l'Union européenne, la guerre d'Irak et ceux dont il sera question ci-dessous, les politiciens.

Au final, lorsqu'il est question des finances de l'institution, il semble que la question est très importante pour les antimonarchistes, mais que pour les monarchistes, c'est secondaire : un Britannique peut être antimonarchiste en raison des coûts associés à l'institution, mais il nous apparaît improbable qu'il puisse être monarchiste en raison du coût, et ce, même s'il juge que « *She 's [la Reine] a bargain!*<sup>59</sup> »

#### ***Le caractère antidémocratique***

Aucun doute, la monarchie britannique n'est pas une institution démocratique, elle ne permet pas l'alternance des titulaires de la charge, elle n'est l'objet d'aucune forme d'élection et la fonction est exercée à vie. Alors si c'est un fait, qu'est-ce qui est matière à débat au sujet du caractère peu démocratique de l'institution? C'est plutôt l'appréciation de ce fait qui marque un point de rupture entre les monarchistes et antimonarchistes, à savoir que les premiers y voient un élément positif tandis que les seconds y voient une faille inacceptable.

Premièrement, certains antimonarchiste sont d'avis que l'existence même de la monarchie rend impossible la présence d'une véritable institution pouvant exercer un contrepoids face aux élus, abolir la monarchie serait donc « *about establishing genuine and bidding democratic safeguards*<sup>60</sup> », le tout sur un modèle présidentiel à l'étasunienne. Aussi, il est question de ce que l'existence même de cette institution représente. C'est d'ailleurs le propos d'un commentaire à l'effet que la monarchie n'est qu'en fait la preuve d'une relation parasitaire entre la tradition et le présent, en plus d'être le port d'attache de notions pré-démocratiques telles que sont la légitimité par droit divin et la stratification sociale.

---

<sup>58</sup> 3.2-022-0007

<sup>59</sup> 3.2-016-0023

<sup>60</sup> 2.1-005-0002

Finalement, il apparaît inimaginable pour certains d'avoir une institution, au XX<sup>e</sup> siècle, où le chef d'État n'est pas élu à proprement parler, mais surtout, où il n'est pas possible de le retirer de ses fonctions ou de plébisciter ses actions de façon formelle et périodique.

En réponse à ces objections antimonarchistes, il convient de croire que la monarchie, au regard des monarchistes, tire avantage de son caractère non démocratique : « *I've got two words for anybody who wants to get rid of the monarchy : President Blair.*<sup>61</sup> » À savoir qu'il existe une véritable dichotomie entre la souveraine et les politiciens, dichotomie qui semble favoriser la Reine en ce qui a trait à ses fonctions.

Mais tout d'abord, il faut noter que plusieurs intervenants semblent mettre en doute la possibilité d'une plus grande démocratisation de l'État advenant la transformation de la forme étatique de monarchie parlementaire à république. À ce titre, l'exemple des États-Unis d'Amérique et de la République française sont des cas repris souvent pour illustrer que ces républiques ne sont pas plus démocratiques que le Royaume-Uni, mais également que les agissements de leur chef d'État respectif n'est pas toujours des plus glorieux. Ainsi, il existe une forme de pragmatisme sur la question, à savoir qu'une plus grande démocratisation du chef d'État n'entraînerait pas une modification substantielle et donc que le changement n'en vaut pas la chandelle.

Aussi, plusieurs internautes présentent les avantages du caractère non démocratique de l'institution. Il est question de l'éducation du souverain, des intérêts qui motivent ces actions et de sa capacité à limiter les vices de la démocratie et de ses acteurs.

#### *L'éducation du souverain*

Premièrement, selon certains commentaires, il convient de noter que l'héritier du trône étant connu longtemps à l'avance, son éducation lui offre les outils nécessaires à l'accomplissement de sa charge. Par exemple, Elizabeth II devient héritière présomptive à l'âge de 10 ans, en 1936. Il va sans dire que son éducation est rapidement modifiée en conséquence de cette charge qui lui sera attribuée lors de la transmission de la Couronne.

---

<sup>61</sup> 3.2-016-0012

Aussi, le caractère non démocratique implique une quasi-absence de remplacement du vivant du souverain, cet aspect a le désavantage de laisser longtemps un souverain incompetent sur le trône, mais il a également l'avantage de permettre à un souverain avisé d'accumuler un bagage de connaissances important sur le fonctionnement et l'administration du royaume, bagage notamment favorisé lors des échanges hebdomadaires prenant place entre le souverain et son premier ministre.

#### *Les intérêts royaux*

Deuxièmement, toujours sur la base des commentaires recueillis, il est facilement compréhensible que l'absence de dynamique électorale entourant le fonctionnement de la Maison de la Reine a un impact important sur son fonctionnement et sur les intérêts défendus. Ainsi, questionné sur son désir d'avoir un futur message à l'occasion de Noël délivré par un président élu, ce Britannique a une réponse des plus emblématiques : « *of course not! It would be full of election propaganda and would just be a manifesto! The great thing about the Queen's Speech [le message à l'occasion de Noël] is that it contains no politics*<sup>62</sup> ». Encore plus révélateur est le commentaire de cet internaute qui présente la Reine comme ayant « *no short-term, political axe to grind and [she] is concerned only with Britain and the Commonwealth's long term interests.*<sup>63</sup> » Finalement, pour véritablement comprendre l'avantage du caractère non démocratique, il convient de citer ce commentaire : « *I feel it is very important to have a non-political figure to act as a unifying focus for us and to offer some guidance*<sup>64</sup> ». Véritablement ici, on saisit bien que le caractère non démocratique de l'institution semble se justifier parce qu'il limite les pressions inhérentes à l'action politique et partisane en démocratie.

#### *Rempart contre la classe politique*

Il convient finalement de présenter la monarchie comme étant un rempart contre la classe politique en général. Au-delà de cette idée reçue et véhiculée par certains constitutionnalistes, ce n'est pas tant la crainte de la dictature qui aujourd'hui justifie cette explication, mais bien le cynisme général entourant les élus qui sont tantôt présentés

---

<sup>62</sup> 2.3-003-0009

<sup>63</sup> 3.2-007-0013

<sup>64</sup> 2.3-003-0022



comme étant ambitieux, coûteux, manipulateurs, partisans, ignorants de la chose publique et changeant.

Ainsi, pour reprendre les paroles de Sir Winston Churchill, « *The Crown is important not so much for the power it wields, but for the power it denies others.* ». Le pouvoir de rallier les Britanniques, le pouvoir de les représenter avec dignité, le pouvoir d'agir comme chef de la Nation britannique seraient alors défendus à ces politiciens élus pour administrer le royaume. Ces pouvoirs resteraient alors l'apanage d'un souverain instruit en conséquence et possédant la possibilité de constituer un bagage d'expériences profitables à la réalisation de son mandat *suprapolitique*, et ce, en restant imperméable à la pression partisane et électoraliste : « *can we seriously have pride in an elected head of state; an ambitious politician?*<sup>65</sup> »

En conclusion, pour véritablement répondre à cette critique à savoir que la monarchie est antidémocratique, il convient de citer cet internaute :

*Openly debating the future of monarchy confirms democracy. The essence of our system is that our hereditary constitutional monarch, with reserved powers, enables action to dismiss an elected dictatorship and call upon the people to decide in a free election. Our monarchy is not a bar to freedom, it is its ultimate guarantor.*<sup>66</sup>

### **Les éléments affectifs : Le patriotisme à visage humain**

Dans cette section, nous porterons notre attention sur l'attachement affectif qui semble unir la Souveraine à ses sujets et l'institution aux Britanniques, attachement affectif qui joue alors un rôle dans l'articulation du patriotisme britannique. Comme le disait Sir Anthony Jay<sup>67</sup> à ce sujet : « *it is entirely irrational to ignore the irrational*<sup>68</sup> ». Bien entendu, ce n'est pas l'objet de cette section que d'étudier le patriotisme britannique, nous étudierons tout au plus le rôle de la monarchie et de la souveraine dans la construction de ce patriotisme, proposant l'idée que là où les États-Uniens articulent leur

---

<sup>65</sup> 3.2-007-0006

<sup>66</sup> 2.1-013-0002

<sup>67</sup> (1930-...) Commandeur de l'Ordre royal de Victoria (CVO) pour service à la Famille royale, producteur, auteur de satire politique, Anthony Jay est l'auteur des documentaires *The Royal Family* (1969) et *Elizabeth R* (1992), deux documentaires qui ont modifié à jamais l'image de la Famille royale et qui ont balisé la fonction de *Head of Nation*, en parallèle de la fonction de *Head of State*.

<sup>68</sup> R. Harman, *Our Queen*, version électronique.

patriotisme autour de la déclaration d'indépendance, les Britanniques l'articulent notamment autour de la personne royale.

La période que nous étudions fut très féconde en événements d'envergures, en l'espace de moins de six mois en 2002, le Royaume-Uni célèbre les funérailles d'une reine centenaire qui en était venue à être perçue comme immortelle et le jubilé d'or de la Reine actuelle, 50 ans sur le trône. Ces deux événements seront au cœur de la présente section. Dans un premier temps, nous étudierons les réactions face à ceux-ci pour ensuite venir à nous questionner sur la capacité qu'a la monarchie de servir de point d'attache entre le présent et le passé.

### ***Le patriotisme traditionnel***

Pour plusieurs intervenants, il semble que l'appui à la monarchie s'articule autour d'une fierté face à l'histoire royale et à l'histoire nationale qui ne serait qu'un seul et même récit<sup>69</sup>, ainsi qu'une fierté en sa continuité : « *I firmly believe that the majority of British citizens are proud of our royal heritage and would not want to see it replaced by a presidency*<sup>70</sup> ». Plus encore, cet internaute pousse le lien entre l'histoire et la monarchie encore plus loin : « *say what we might about the Royals, we are proud of who we are and the history that came from. Lose the Royals and we lose all that and start from scratch*<sup>71</sup> ». Il existe donc une fierté pour les Britanniques envers leur histoire nationale et plus encore, cette fierté se personnifie par l'existence même de la monarchie. Il convient toutefois de se questionner sur cette position : est-ce que la fierté face à l'héritage monarchique représente un argument en faveur du maintien de l'institution? Parce qu'au fond, advenant l'abolition de la monarchie, certains pourraient objecter que la fierté envers son histoire pour la société britannique sera sensiblement pareille, du moins que son histoire ne sera pas altérée. Sur ce point, l'intervention suivante donne une bonne idée de l'état d'esprit de l'opinion publique :

*What would happen to our fond memories of great rulers like Queen Victoria and Henry VIII? Yes, like in Russia they would become fragments of our imagination and our past. Our monarchy is what makes us unique from others and it is the last remaining symbol of our great imperial past – but it is something that we don't having to*

---

<sup>69</sup> Thèse défendue dans D. Starkey, *Crown and People*.

<sup>70</sup> 2.1-005-0008

<sup>71</sup> 2.1-005-0003

*remember by looking into a history book; the Queen is constantly performing important duties and roles at the moment. The fact of the matter is that without Britain the Queen cannot rule; and Britain without a Queen cannot truly be Britain I know.*<sup>72</sup>

Ainsi, sur la base de commentaires de ce type, il devient possible d'affirmer que ce lien qui existe entre les citoyens britanniques et leur histoire, il est personnifié par la Reine, par ses actions, mais surtout par son existence qui semble transcender les âges, « *the royal family is an instrumental part of that, and of our futur*<sup>73</sup> ». Pour ces internautes, renier la monarchie, c'est non seulement renier l'histoire britannique, mais c'est surtout cesser d'inscrire la société britannique dans cette continuité historique personnifiée par le souverain en titre; c'est reléguer le visage monarchiste du Royaume-Uni aux livres d'histoire et renoncer à ce qui semble rendre le royaume unique aux yeux de ses habitants, et ce, malgré l'existence d'autres monarchies en Europe et dans le monde.

Aussi, plus que la continuité historique, il convient d'observer les commentaires liés au Jubilé d'or. Plusieurs commentaires ne font que très peu mention de la Reine directement, ils sont plutôt à l'effet que le jubilé est « *the excuse to have an open party with toddlers to pensioners all coming along and joining in. [...] If nothing else, the Jubilee has strengthened communities across the country.*<sup>74</sup> » C'est également le cas de cet internaute qui mentionne: « *I was in the Mall*<sup>75</sup> *all day yesterday, and it was fantastic, glorious, magnificent and absolutely amazing! Especially at the end when the crowds were allowed onto the road. [...] This morning, I am even more proud to be British than ever before. Long live the Queen!*<sup>76</sup> » Bien que le second commentaire fasse mention de la Reine, les deux interventions sont plutôt vague par rapport à la monarchie, mais souligne l'impact positif que cet événement historique – le jubilé – a eu sur la population et le sentiment de fierté nationale. Ce n'est donc pas tant l'accomplissement de la Reine, son cinquantième anniversaire sur le trône, qui est célébré, mais ce même

---

<sup>72</sup> 3.2-018-0015

<sup>73</sup> 2.1-005-0040

<sup>74</sup> 2.1-008-0013

<sup>75</sup> Le *Mall* est l'artère reliant Buckingham Palace à l'arche de l'Amirauté et constitue l'axe principal de rassemblement devant le palais.

<sup>76</sup> 2.1-088-0037

accomplissement semble être l'occasion de célébrer la culture et l'histoire britannique. Sur ce point, il devient possible de croire que les célébrations monarchiques ponctuent l'imagerie nationale et qu'elles contribuent à l'édification de la société britannique, elles contribuent donc à la constitution d'un patriotisme britannique.

Finalement, il faut comprendre que les événements monarchistes à l'étude à savoir le Jubilé d'or et le décès de la Reine Mère sont associés à une période bien définie. Pour le premier, la période se définit par l'accession au trône d'Elizabeth II jusqu'au cinquantième anniversaire de cet événement, le second porte sur la vie entière de la Reine Mère, bien qu'un intérêt majeur soit porté à son règne aux côtés de George VI, particulièrement durant la Deuxième Guerre mondiale. Il va sans dire que ces périodes bien précises créent alors une plus forte périodisation de l'histoire, tel que nous le démontre les commentaires liés au décès de la Reine Mère. Cette périodisation historique est d'autant plus inusitée que les souverains actuels ne gouvernent plus ; cela illustre que la monarchie représente une clef d'accès à l'histoire britannique et qu'elle constitue un facteur structurant de la mémoire nationale.<sup>77</sup>

### ***Patriotisme par l'exemple***

En plus de susciter l'appartenance au Royaume-Uni et à la Couronne par ce qu'elle représente, la Reine – toujours sur la base de notre corpus – contribue au patriotisme britannique par ses actions. C'est l'objet de cette présente section, à savoir l'action au jour le jour de la Famille royale, plus particulièrement de la Reine. Pour nous situer, il convient de rappeler que la Reine, en date du 31 décembre 2010<sup>78</sup>, a 84 ans, est à un an du soixantième anniversaire de son accession au trône et qu'elle a plus de 300 engagements par année.<sup>79</sup> Ce qui en fait une souveraine fort active à plusieurs points de vue. La Reine Mary<sup>80</sup> aurait d'ailleurs cristallisé cet engagement en répondant à une

---

<sup>77</sup> La périodisation royale marque plusieurs domaines de la vie britannique, que ce soit les lois associées à l'année du règne, la Fête nationale étant l'anniversaire officiel de la Reine (le *Trooping the Colour*) ou encore le caractère public de tous les événements royaux : naissance, entrée à l'école, mariage, mort, etc.

<sup>78</sup> Date à laquelle notre corpus prend fin.

<sup>79</sup> The British Monarchy [<http://www.royal.gov.co.uk>]

<sup>80</sup> (1867-1953) La Reine Mary fut l'épouse de George V et marqua l'imaginaire populaire par un dévouement sans borne à l'institution monarchique. Pour elle, la sacralité et le caractère exogène de la monarchie étaient centraux.

nièce : « *You are a member of the British Royal Family: we are never tired and we all love hospitals*<sup>81</sup> ».

À ce sujet, il est possible de croire que la monarchie britannique subsiste notamment par son infatigable service à la Nation britannique, « *the fact of the matter is that the Monarchy is largely supported in the country and, for all its flaws, it serves us all very well. And long may it do so*<sup>82</sup> ». Il ne faut surtout pas oublier l'action philanthropique « *in helping lots of charities.*<sup>83</sup> » Ainsi, ce service semble s'articuler en trois arguments majeurs que nous présenterons ci-dessous : premièrement, la Reine travaille dans l'ombre et ne cherche pas la célébrité. Secondement, la Reine accomplit une tâche de façon presque sans faute. Troisièmement, elle exerce la fonction de Reine depuis plus de 50 ans et ce, sans l'avoir choisi.

#### *Un travail « loin du mérite personnel »*

Premièrement, le travail de la Reine – s'il est possible d'appeler ainsi les actions de la Reine au jour le jour – « *is done unnoticed*<sup>84</sup> » puisqu'il n'est pas un concours de popularité où la Reine utilise son rôle à des fins personnelles, son travail est donc désintéressé, il n'a pas de vu politique ou partisane. En d'autres termes, le travail de la Reine fait contrepoids à l'intérêt partisan des acteurs de la démocratie. Elle incarne la force unificatrice, non partisane et plus *naturelle* (en opposition à l'impression d'image artificielle projetée par les politiciens influencés par les *spin doctors*) présentée précédemment.

#### *Un travail « sans faute »*

Il serait farfelu d'affirmer que la Reine n'a jamais commis d'erreur ou n'a jamais été aspirée dans une tourmente, l'historien averti pourra d'ailleurs citer la Crise de Suez<sup>85</sup>, la nomination de Macmillan<sup>86</sup> ou plus récemment le décès de Diana, *Princess of Wales*. Toutefois, l'exactitude des faits n'est pas le propos de notre mémoire et nous

---

<sup>81</sup> J. Paxman, *On Royalty*, p. 225

<sup>82</sup> 2.1-005-0014

<sup>83</sup> 2.2-002-0008

<sup>84</sup> 2.1-005-0025

<sup>85</sup> La position de la Reine en la matière reste assez mystérieuse, mais il n'y a pas de doute qu'à l'époque son image est entachée par la débâcle britannique.

<sup>86</sup> Dans les années 1960, le parti conservateur n'a pas de mode de sélection de chef et donc, lors du retrait d'Anthony Eden, la Reine est forcée de choisir entre Macmillan et Butler.

constatons que l'opinion publique est plutôt d'avis que la Reine « *has always represented this country in the best possible way, never made a mistake and never said anything wrong*<sup>87</sup> ». Il est donc possible d'affirmer que l'action royale est un exemple important, mais surtout qu'elle est perçue comme étant irréprochable, un élément qui contribue probablement à une forme de sacralisation du travail de la Reine.

*Un dévouement et une abnégation « sans pareil »*

Finalement, l'action de la Reine peut attirer l'admiration en raison d'un facteur lié à l'hérédité, à savoir l'impossibilité – théoriquement, du moins – de choisir son rôle ou sa charge :

*They are basically a lower class of citizen which lives in opulent surrounding. They can't choose what to do as a career, they have a strict timetable to stick to. They can't just take a day off. They're at the mercy at ministers. The monarch has to sign agreements they don't morally agree with. Ordinary people have the option to become almost whatever they want to be. The only options for the royal family are the armed forces, etc. They can't become professional, artists, musicians, sportsmen/women, politicians, lawyers, etc. They're completely trapped.*<sup>88</sup>

Il va sans dire que le portrait ici dressé est plutôt sombre et qu'il ne met pas en lumière les immenses possibilités offertes aux membres de la Famille royale, toutefois, notre intérêt se porte sur l'impossibilité, pour la Reine de choisir son destin : elle est contrainte à ce rôle dès la naissance et y déroger entraînerait de réelles remises en question de l'institution.<sup>89</sup> C'est donc le devoir des membres de la Famille royale que de répondre à ce hasard généalogique.

L'admiration, sur la base des commentaires recueillis, semble d'autant plus grande que la présente souveraine continue de répondre à l'appel du devoir longtemps après avoir atteint l'âge de la retraite : « *she has done a wonderful job well into the years that most people would retire*<sup>90</sup> ».

En conclusion, nous croyons qu'il faille voir le travail de la Reine comme étant admiré en raison de ces quatre dimensions, pour certains, une dimension aura plus

---

<sup>87</sup> 2.1-005-0033

<sup>88</sup> 3.2-025-0013

<sup>89</sup> Pour exemple, la seule abdication volontaire ayant eu lieu en 1936.

<sup>90</sup> 2.3-003-0015

d'importance qu'une autre et vice-versa, mais au final, il semble que le travail de la Reine en fait « *a much loved and admired royal figure who has never faltered in her duty.*<sup>91</sup> »

### ***L'amour patriotique***

Il semble que l'attachement à la Reine et à la monarchie se manifeste encore plus fortement, et ce, pour des considérations purement affectives. À ce titre, pour véritablement marquer le coup, voici quelques brefs commentaires qui illustrent cet attachement, cet *amour patriotique* :

*The Nation did the Queen proud, and she did us proud in return.*<sup>92</sup>

*I feel, right now, totally proud to be British and having a royal family.*<sup>93</sup>

*Although a Welsh patriot, it also made me proud to be British and to have a monarch.*<sup>94</sup>

*I stood up in my hotel room [in Mexico] waving my passport as it was the only thing remotely British I could find!*<sup>95</sup>

*I'm only 20 years old, but I still think the Queen plays an extremely important role.*<sup>96</sup>

*It's not Christmas without seeing the Queen's Message*<sup>97</sup>

*I believe they represent everything Great Britain stands for.*<sup>98</sup>

*The monarchy is at the very core of everything that makes us British*<sup>99</sup>

*How many people would line the streets for a republic - about two dozen?*<sup>100</sup>

*The Queen is the best argument for retaining the monarchy.*<sup>101</sup>

*It's part of our English culture. To get rid of it, would be ridiculous.*<sup>102</sup>

Premièrement, la monarchie et la Reine sont une source de fierté pour le Royaume-Uni, parlant du Jubilé d'or, cet internaute mentionne qu'il est l'occasion de démontrer « *the true fantastic nature of our beautifully diverse nation and the true brilliance of the Commonwealth. We have collectively shown that Britain is Great*

---

<sup>91</sup> 2.2-002-0003

<sup>92</sup> 2.1-008-0002

<sup>93</sup> 2.1-008-0041

<sup>94</sup> 2.1-008-0032

<sup>95</sup> 2.1-008-0052

<sup>96</sup> 2.1-008-0077

<sup>97</sup> 2.3-003-0012

<sup>98</sup> 3.1-009-0012

<sup>99</sup> 3.2-007-0014

<sup>100</sup> 3.1-009-0013

<sup>101</sup> 3.2-018-0018

<sup>102</sup> 3.2-025-0071

*again*<sup>103</sup> ». Ainsi, la Reine est source de fierté, mais aussi l'État qu'elle personnifie et que la Nation célèbre lors de réalisations comme le Jubilé.

Deuxièmement, il faut comprendre que la Reine et la monarchie forment pour plusieurs un caractère distinctif du Royaume-Uni. Certes, il existe d'autres monarchies en Europe, mais peu – sinon aucune – ne se compare à la monarchie britannique au niveau du faste et de sa constitution. Ainsi, lorsqu'il est question de distinguer le Royaume-Uni, « *the first thing that springs to mind is the Queen and the Royal Family – without the monarchy, the UK will become another nameless EU state*<sup>104</sup> ».

Ainsi, pour véritablement comprendre le lien existant entre la monarchie et le Royaume-Uni, il faut saisir que tant par ses actions que par ce qu'elle symbolise, la Reine personnifie l'État britannique au point tel que « *to take away the monarchy is to take away Britain's identity*<sup>105</sup> », et plus encore, « *monarchy is too much part of Britain's DNA to be done away with*<sup>106</sup> ». La monarchie est donc une composante fondamentale, pour les monarchistes, de ce qu'est leur pays et leur Nation. En clair, selon ces internautes, la Reine est l'État.<sup>107</sup>

Finalement, un élément s'ajoute à notre compréhension de l'appui populaire à la monarchie et il semble constituer le ciment entre les modalités précédemment présentées : il existe un attachement affectif fort entre la Reine – la *Mère de la Nation* – et ses sujets, cet attachement affectif étant d'autant plus singulier qu'il semble être un apanage royal : la Reine Mère ayant reçu une affection similaire.

C'est ainsi qu'il devient possible de comprendre le fort attachement à la monarchie, à savoir qu'il se crée de façon difficilement explicable une *affection patriotique*, un lien entre la Reine et ses sujets. Est-ce le jeune âge de la Reine lors de son accession au trône ou sa présence permanente dans la sphère publique depuis plus de 85 ans? Bien entendu les limites de ce mémoire ne nous permettent pas d'explorer ces questions, mais à la lecture du commentaire que voici, il devient possible de croire que cette affection est renouvelée de façon périodique au rythme des aléas du règne : « *The*

---

<sup>103</sup> 2.1-008-0003

<sup>104</sup> 3.2-016-0042

<sup>105</sup> 2.1-005-0005

<sup>106</sup> 2.1-005-0029

<sup>107</sup> Rappelant ainsi ces paroles attribuées à Louis XIV : « L'État, c'est moi! »



*Queen has shown herself in an almost new light; the more you watch her, the more you feel endeared to her. She looked radiant, and her speech was brilliantly written, even if she did make several small errors in it; after all, she is only human*<sup>108</sup> ». Si pour Elizabeth II, il semble que l'événement marquant de la période est le Jubilé d'or, il est également possible de comprendre que l'*affection patriotique* envers George VI et Elizabeth, la Reine Mère trouvait ses racines dans la Deuxième Guerre mondiale. Pour cette raison, à la mort de la Reine Mère en 2002, événement ayant lieu au cours de la période à l'étude, un intervenant mentionne que « *such a great lady will always be remembered in our hearts*<sup>109</sup> ».

Plus encore, puisque l'affection dirigée vers la Reine est également dirigée vers la Nation et l'État qu'elle symbolise, ce sentiment prend alors une coloration patriotique à savoir qu'il est un facteur unificateur : « *the monarchy defines Britain. Being British is not a question of ethnic origin, or place of birth, or any of the things which many nations use to define nationality: it's a question of owing allegiance to the monarch as one's sovereign*<sup>110</sup> ».

### **Discussion quantitative**

Pour quantifier ces segments de l'opinion publique, nous avons produit un graphique (figure 1) regroupant les cent mots les plus fréquemment utilisés. La dimension du cercle indiquant la fréquence du mot, sans surprise, les mots comme *Queen* et *Monarchy* se retrouve dans de grands cercles et au centre, puisque relié à la grande majorité des termes. Les couleurs quant à elles rassemblent les mots dans des ensembles (*clusters*) selon qu'ils se retrouvent fréquemment dans les mêmes commentaires.

---

<sup>108</sup> 2.1-008-0011

<sup>109</sup> 2.2-004-0048.

<sup>110</sup> 3.2-018-0011



Après cette première observation, il convient d'étudier le poids de chacun des ensembles dans le corpus.<sup>112</sup> Premièrement, l'ensemble vert fluo regroupant des termes comme *Money* et *Tax* semble faire état des finances de la monarchie. Sur un total de 541 commentaires, au moins un des mots se retrouve dans 95 commentaires, ce qui représente 17%. Plus encore, de ces commentaires, 35 sont positifs à l'endroit de la monarchie, tandis que 33 lui sont défavorables.<sup>113</sup> On voit ici à quel point les deux positions sont d'un poids similaire.

Par la suite, l'ensemble rouge semble regrouper les éléments les plus radicaux quant au débat sur l'avenir politique de la monarchie. Il regroupe des termes tels que *President*, *Institution*, *Reform* et *Abolish*. Il n'est pas sans rappeler le deuxième élément traité dans ce chapitre et 210 commentaires se situent dans cet ensemble, donc 39%, ce qui explique l'importance lui ayant été accordée.

Aussi, l'ensemble vert semble faire écho au sentiment de patriotisme que nous avons présenté, bien qu'il faille faire très attention, puisque l'ensemble regroupe également des termes neutres, à savoir des mots tels que *Opinion*, *Argument*, *Vote*, etc. C'est pourquoi, lors du calcul des commentaires, nous n'avons conservé que les termes liés au nationalisme : *Nationalism*, *Majority*, *Love*, *Citizen*, etc. Ce qui donne que 21% des commentaires font état du patriotisme. Encore une fois, sans rattacher positivement ou négativement ce concept à la Couronne, il convient cependant d'exposer qu'il existe un lien entre le patriotisme et la Couronne.

Lorsque nous portons notre attention sur l'ensemble beige, il devient rapidement possible d'établir que cet ensemble traite surtout du lien affectif entre la souveraine et ses sujets, et ce, surtout à l'occasion du Jubilé d'or. Le terme *Jubilee* est d'ailleurs présent, ainsi que *Proud*, *Celebration*, *Event* et *Enjoy*. Ces mots se retrouvent dans 194 commentaires pour un total de 36% du corpus, ce qui ne doit pas nous surprendre considérant l'importance du Jubilé durant la période à l'étude.

---

<sup>112</sup> Considérant les limites de notre corpus quant à la représentativité et à l'intervention extérieure de la BBC lors de la sélection des commentaires publiés, il convient de rappeler que les pourcentages qui suivent n'y sont qu'à titre indicatif du poids de chacune des sections de l'opinion publique telles que présentes dans le corpus.

<sup>113</sup> Les 27 commentaires restant prennent position sur des sujets périphériques à la monarchie, notamment les coûts de fonctionnement des Chambres du Parlement ou le coût des festivités du Jubilé (sans considération pour l'institution).

Finalement, il semble exister une proximité entre les deux derniers ensembles présentés à savoir qu'ils font état d'un patriotisme dont nous avons tenté d'exposer les balises en seconde moitié de chapitre. Lorsque regroupés dans un seul ensemble et ajoutés de certains autres mots dans le but de former un *ensemble consolidé* sur le nationalisme<sup>114</sup>, 259 commentaires comportent un mot lié à ce nouvel ensemble, ce qui constitue 48% du corpus. Il devient alors possible de croire que le patriotisme est d'importance lorsqu'il est question de comprendre l'appui à la monarchie.

## **Conclusion**

En terminant, faisons un bilan des arguments. Ainsi, il nous est possible de croire que l'argent est une très grande considération pour les antimonarchistes, bien que pour les monarchistes, la monarchie est une « aubaine » et la structure de l'argumentation est à l'effet qu'en comparant les coûts de l'institution, il est possible de croire que le débat ne devrait pas se situer à ce sujet. Lorsqu'il est question de l'appui à l'institution, nous constatons aussi que le caractère non partisan et non électoraliste de la Reine est très important puisqu'il permet de rassembler sur la base de valeurs communes, là où la démocratie favorise une confrontation d'idées et d'opinions. Aussi, la capacité de la Reine à faire le lien entre le présent et le passé et l'exemple de dévouement et de service qu'elle constitue sont autant de justifications à l'institution. Finalement, nous avons présenté que la monarchie possède un pouvoir d'attraction hautement affectif et que cet amour patriotique constitue un des fondements du patriotisme britannique. Nous croyons en fait que ces modalités d'appui, bien que présentées individuellement, constituent un tout où existe une forme de dialectique constante.

À ce titre, lorsqu'il est question des finances de l'institution, par exemple, le débat s'articule en fait, autour de la rentabilité de l'institution, à savoir si les actions de la Reine justifient une telle dépense. Ce calcul sous-tend alors un questionnement quant aux actions de la Reine, actions étant bien évidemment tributaires du fort symbolisme historique qu'elles évoquent, de la fierté qu'elles suscitent et du respect qu'elles commandent. Au même titre que la capacité de la Reine à attirer l'affection de ses sujets s'explique notamment par le caractère non partisan et donc, unificateur du processus de

---

<sup>114</sup> [British, Nationalist, Jubilee, Proud, Love, Celebration, Party, Concert, Event, Weekend, Culture, Fantastic, Nationalism, Enjoy, Subject, Majority, Respect, Mall, Wonderful, Tradition, Citizen]

sélection non démocratique. Selon les commentaires recueillis, la capacité de représenter l'État s'explique également par la perception positive des hauts standards moraux de la Reine et la dignité dont elle fait montre depuis plusieurs décennies et à un âge jugé avancé.

Au fond, sur la base des commentaires recueillis, il devient alors fort difficile de savoir lequel des deux argumentaires prédomine dans l'opinion publique, cependant qu'il est possible d'affirmer que les arguments cognitifs s'inscrivent dans une logique argument/contre-argument, pendant qu'il n'existe que très peu de contre-arguments aux arguments affectifs, sinon d'affirmer être imperméable à un quelconque raisonnement affectif en la matière. Il devient alors possible d'affirmer que sur la base de notre corpus, les éléments affectifs ont un pouvoir explicatif plus important lorsqu'il est question de l'appui à la monarchie, bien que des éléments cognitifs doivent être pris en compte lorsque l'ensemble du débat est à l'étude.

## Chapitre 3 : Le Prince Charles, le futur de la monarchie?

L'Histoire nous enseigne qu'un Prince héritier populaire n'est pas nécessairement gage d'un roi populaire. Ce faisant, elle nous rappelle que l'opinion publique n'est pas un tout monolithique et statique.

Le prince Edward, fils de la reine Victoria, fut un prince héritier des plus décriés et il choqua plus d'une fois la bonne société victorienne. Adultère, joueur et jouisseur des plaisirs de la vie, lorsqu'il est question de l'héritage du roi, c'est plutôt son flair diplomatique – l'Entente cordiale est signée en 1904 – et son goût pour les cérémonies – il est le père de ce « don naturel » des Britanniques pour les cérémonies – qui habitent aujourd'hui l'imaginaire collectif. Ainsi, prince héritier plutôt médiocre, il reste dans l'histoire comme un roi avec « *a tremendous zest for pleasure but he also had a real sense of duty.*<sup>115</sup> »

À l'opposé, il nous est impossible de passer sous le silence Edward VIII : prince de Galles adulé comme jamais dans l'histoire, il n'est roi que pendant dix mois en 1936 et mentionner aujourd'hui son nom, c'est rappeler la plus grande crise de l'histoire monarchique moderne : la crise d'abdication.

Le présent chapitre a pour objet l'opinion publique face au Prince Charles, mais surtout face aux débats qui pourraient se trouver au cœur même de la définition de la monarchie de *George VII*<sup>116</sup>, monarchie qui semble sur certains points, s'inscrire en rupture avec la monarchie d'Elizabeth II. Il faut cependant garder à l'esprit que seul le décès de sa mère, la Reine<sup>117</sup>, marquera l'heure des réponses pour le Prince Charles.

### Ses opinions

Contrairement à la Reine qui est reconnue pour sa neutralité proverbiale, du moins en public, il est de notoriété publique que le Prince Charles a des opinions sur un champ varié d'intérêt et qu'il ne peut se refréner de les exprimer. Ce n'est pas pour rien

---

<sup>115</sup> J. B. Priestley, *The Edwardians*, p. 25

<sup>116</sup> Bien que jamais annoncé officiellement, il semble hautement probable que le Prince Charles, advenant son accession au trône sera connu sous le nom de règne de George VII, faisant ainsi mémoire à son grand-père maternel.

<sup>117</sup> Puisque l'abdication de la Reine nous semble très improbable, la transmission de la Couronne se fera au décès d'Elizabeth II.

que le documentaire marquant son sixantième anniversaire de naissance avait pour titre : *Prince Charles at 60: The Passionate Prince*<sup>118</sup>. Les positions du Prince sont toutefois non-partisanes, comme sa mère, le Prince Charles se garde bien de donner son appui à un parti politique et, bien qu'il ait le droit de vote contrairement à sa mère, il se garde bien de l'exercer. Finalement, dans ses propres mots,

*I'm taking interest and trying to see if there are ways of improving some of the ways things are done, to remind people of things that are missed out or groups of people who are having difficulty. I'm just doing what I consider is my duty, really. Sometimes rather an old-fashioned concept, it seems. But none the less it's quite important.*<sup>119</sup>

Il va sans dire que cette façon de concevoir le devoir royal – *my duty* – suscite des réactions. Certains commentaires dénoncent la partialité des opinions, pendant que d'autres saluent le caractère désintéressé de celles-ci. De plus, il existe des commentaires selon lesquels la liberté de parole et de conscience s'applique à tous, le Prince Charles y compris.

#### ***Le statu quo : l'impartialité royale***

Premièrement, il y a ceux qui s'opposent à cette innovation possible, à savoir qu'ils croient le monarque et sa famille extérieurs à toutes opinions publiques. Ils y voient une forme d'ingérence lorsqu'une personne royale exprime ses vues en public. Sur ce point, « *the last time a royal got involved in politics, it resulted in a civil war*<sup>120</sup> » : le spectre de Charles Ier semble toujours planer.<sup>121</sup>

S'il est raisonnable de croire que les membres de la Famille royale « *[have] no right to be involved at this level of party politics*<sup>122</sup> », puisque leur appui tacite à une formation politique pourrait avoir une influence indue sur les résultats du vote, il est certain qu'advenant de nombreuses prises de position, l'appui à la monarchie deviendrait énormément tributaire de la justesse de ses positions selon l'opinion publique et la monarchie perdrait sa capacité à rallier l'ensemble de la population britannique. En

---

<sup>118</sup> Diffusé en novembre 2008, ce documentaire de type *fly-on-the-wall documentary* est basé sur une année entière de tournage et produit par la BBC.

<sup>119</sup> R. Harman, *Monarchy*, p. 73

<sup>120</sup> 1.1-014-0009

<sup>121</sup> Condamné à la décapitation en 1649, les volontés absolutistes de Charles Ier menèrent à une guerre civile où la souveraineté du Parlement s'opposa à la prérogative royale.

<sup>122</sup> 1.1-014-0015

simple, toute position implique une opposition et des adversaires, et c'est précisément ce que l'institution doit éviter : « *it is imperative that in the future, he [Charles] uses restraint rather than put his foot straight in his own mouth.*<sup>123</sup> »

### ***En faveur de la prise de position***

Il existe deux justifications principales de l'appui à la prise de position par les membres de la Famille royale. La première s'appuie sur ce qu'il y a à gagner d'avoir des individus capables de questionner le pouvoir politique et la seconde s'articule autour d'une reconnaissance de l'universalité du droit à la liberté d'expression.

### *Remettre en question le gouvernement de Sa Majesté*

En général, les commentaires formant le corpus sont à l'effet qu'il existe une condition *sine qua non* à l'expression d'opinions royales : « *the monarchy must remain above politics at all times*<sup>124</sup> », il n'est donc absolument pas possible de croire que les internautes sont en faveur d'une monarchie partisane comme pouvait l'être la monarchie féodale. D'ailleurs, cette position de *libre penseur* face à la partisanerie politique devient alors une force, à savoir qu'elle permet l'expression d'un regard unique et extérieur à la chose politique : « *Charles should be making his voice heard. Otherwise, who else outside politics will stand up for this country and be listened to?*<sup>125</sup> ». Et finalement, il convient de reprendre l'argumentaire développé dans notre section sur le caractère antidémocratique de l'institution, à savoir que la monarchie représente une forme de rempart contre la classe politique : « *I trust Prince Charles to represent my views far more than any MP! He, at least, does not have any axe to grind, or worry about being re-elected.*<sup>126</sup> »

### *Au nom de mon droit*

L'argument désarme de par sa simplicité et de par sa logique toute simple : un droit universel s'applique à tous sans égard pour son rang ou son titre. Ainsi, « *it is every citizen's right in this country to have freedom of speech*<sup>127</sup> ». Mais alors est-ce à dire que

---

<sup>123</sup> 1.1-014-0005

<sup>124</sup> 1.1-014-0007

<sup>125</sup> 1.1-014-0001

<sup>126</sup> 1.1-014-0011

<sup>127</sup> 1.1-014-0003



le Prince Charles est un citoyen comme les autres, est-ce à dire qu'il est un sujet de la Reine au même titre que le passant dans la rue? Il semble que oui, un membre de la Famille royale ne serait alors plus un membre d'une caste retirée et extérieure à la société.

### **La vie matrimoniale royale**

Le Prince de Galles a été l'objet de plusieurs critiques et de nombreuses attaques au cours de sa vie. Bien entendu, certains de ces commentaires étaient liés à ces idées ou à ses prises de position lui attirant parfois le ridicule, mais pour véritablement comprendre la relation qui unit le peuple britannique et le Prince Charles, nous croyons qu'il est primordial d'accorder notre attention à sa vie matrimoniale.

#### *Le divorce du siècle*

Lorsqu'il épouse Lady Diana Spencer en juillet 1981, l'événement est immédiatement proclamé *mariage du siècle*. Jeune, belle et vierge, cette fille de comte semble remplir l'ensemble des conditions recherchées chez la future princesse de Galles, l'Archevêque de Canterbury ajoutant au passage : « *Here is the stuff of which fairy tales are made.*<sup>128</sup> » Toutefois, à l'instar du précédent mariage d'un prince de Galles célébré à St. Paul's Cathedral près de cinq siècles plus tôt, l'union est un échec.<sup>129</sup>

Se forme alors deux visions du divorce, une première vision présente le Prince Charles comme étant celui qui, captivé par sa maîtresse, aurait manqué à son devoir, ses responsabilités et ses vœux de mariage. Dans une attaque sans nuance, l'archidiacre de York questionne d'ailleurs sa capacité à respecter le serment du Couronnement lorsqu'il a ouvertement manqué à ses vœux de mariage, tous deux serments devant Dieu.<sup>130</sup> Cette vision affirme que le Prince Charles aurait dû se conformer à son engagement et être fidèle à sa femme coûte que coûte. Ici, au nom des enseignements de l'Église, au nom des convenances et de ce qui est juger acceptable, les tenants de cette théorie affirment et réclament des membres de la Famille royale, une abnégation importante dans l'application d'une définition stricte du moralement

---

<sup>128</sup> R. Blackburn, *King and Country*, p. 53

<sup>129</sup> En 1509, le futur roi Henry VIII épouse Catherine d'Aragon en la St. Paul's Cathedral. De ce mariage, le roi n'aura qu'une fille (future Mary I) et le divorce entraînera le schisme de l'Église d'Angleterre avec l'Église catholique romaine.

<sup>130</sup> J. Dimbleby, *The Prince of Wales*, p. 650

acceptable. C'est ni plus, ni moins que l'application qu'un code de valeurs spécifiques à la Famille royale. De plus, le jugement associé à cette vision des choses est très manichéen, il présente le Prince Charles en des termes fort peu élogieux et semble présenter Lady Diana comme une victime sacrifiée sur l'autel de la Maison des Windsor :

*He married someone else when he was supposedly in love with her [Camilla], had two very handsome sons with his wife [Diana], then decided that he had got what he wanted from that relationship and chose to go back to his "first love". Charles has proved he doesn't know how to treat women with respect, as adultery is disrespectful.<sup>131</sup>*

Une seconde vision présente l'union comme étant le fruit du devoir : « Charles, from a young age, was pressurised by family and protocol away from the woman he has loved for most of his life.<sup>132</sup> » De ce fait : « love, whatever that is, was never part of that union, convenience was.<sup>133</sup> » Fruit du devoir, union désastreuse et triste, ceux qui souscrivent à ce constat sont forcément obligés de reconnaître qu'en pareil cas le divorce est un mal nécessaire. Sur ce point, il nous semble être en présence d'une vision du divorce plus actuelle, moins traditionaliste et qui semble également s'appliquer à la population en générale. Ainsi, il nous apparaît que cette position traite le Prince Charles comme un citoyen *ordinaire*, du moins, elle semble appliquer un plus grand pragmatisme au niveau du divorce et de son acceptabilité pour un membre de la Famille royale.

### ***Le mariage d'amour***

Le second mariage du Prince Charles est inévitablement lié à l'échec du *mariage du siècle*. Plus encore, l'opinion publique face à cette union est intimement liée à la perception du premier mariage, en ce sens, les deux positions précédemment présentées nous éclairent sur les positions possibles face à son union avec Camilla, duchesse de Cornouailles.<sup>134</sup> Il existe alors deux positions et plusieurs nuances, à savoir que l'opinion publique est favorable ou non au second mariage.

---

<sup>131</sup> 1.2-001-0033

<sup>132</sup> 1.2-001-0034

<sup>133</sup> 1.2-001-0020

<sup>134</sup> De façon à éviter la confusion, nous faisons référence à la seconde épouse du Prince Charles, la Duchesse de Cornouailles, sous son prénom ou son titre actuel.

*En désaccord*

L'opposition au second mariage s'articule autour de deux justifications : la tristesse de Diana et les enseignements de l'Église d'Angleterre.

Premièrement, il semble que le fantôme de Lady Diana Spencer plane toujours sur l'existence du Prince Charles et tout indique qu'il n'est pas près de disparaître. Ainsi, les plus opposés à son remariage sont ceux formant ce qu'il est permis d'appeler *le noyau dur des partisans de Diana*. Dans ce cas, l'explication selon laquelle Diana était une victime sacrifiée sur l'autel dynastique est centrale et il n'est pas rare de croiser des commentaires de ce type pour décrire Charles et Camilla :

*Two people who plotted to find a suitor in order to provide heirs to the throne and once this was achieved resumed their affair*<sup>135</sup>

*Diana was chosen to produce heirs to the throne. This shed id – it was her only duty. From then on she was surplus to Charles' requirements and was systematically dumped*<sup>136</sup>

Plus encore, et ce commentaire semble le plus emblématique de cette position, « *Charles duped Diana into marrying him so she could provide the monarchy with an heir, he used her so why should he have happiness now? Diana can't*<sup>137</sup> ». Nous pouvons alors saisir l'importance de l'affection qui unissait la population en générale et Diana, en sa qualité de membre de la Famille royale et même, l'importance de ce désir de croire à une forme de conte de fées moderne. Ce faisant le désenchantement est attribué à l'adultère du Prince Charles qui est alors présenté comme une machination réfléchie.

Avec le recul, il nous semble surtout que cette position s'articule autour de l'horreur que certains ressentent en apprenant que cette *Family on the Throne*, pour reprendre l'expression de Bagehot, n'est pas parfaite et qu'elle n'est pas uniquement guidée par ces hauts standards moraux auxquels la Reine et ses parents avant elle, n'ont jamais dérogé. C'est ni plus, ni moins que la fin du conte de fées; ceux qui y ont cru, ceux qui admiraient Diana ne le pardonnent pas au Prince Charles et nous éclairent sur une certaine vision romantique de l'institution.

---

<sup>135</sup> 1.3-026-0011

<sup>136</sup> 1.2-019-0067

<sup>137</sup> 1.2-019-0002

Un deuxième fantôme plane au-dessus du Prince Charles : le fantôme de sa tante Margaret qui en 1955, dû renoncé à un possible mariage avec un ancien écuyer de son père et de sa sœur, et ce, parce qu'il était divorcé. Dans un communiqué paru à l'automne 1955, la Princesse se justifiait ainsi :

*I have been aware that, subject to my renouncing my rights of succession, it might have been possible for me to contract a civil marriage. But mindful of the Church's teachings that Christian marriage is indissoluble, and conscious of my duty to the Commonwealth, I have resolved to put these considerations before others.*<sup>138</sup>

À ce titre, lorsqu'il est question du remariage du Prince Charles, certains internautes se portent à la défense des enseignements de l'Église. Pour la majorité des commentaires, il est surtout question de l'exemple moral que doit donner la Famille royale – nous y reviendrons. Toutefois, il existe une frange plus radicale quant à l'application des enseignements de l'Église :

*The Bible tells us that this relationship is sinful, and the only way forward for him to become King of England is for him to relinquish his relation with Camilla, [...] Any other scenario is unthinkable and if a compromise is met where Charles is allowed to marry Camilla in Church [...], then my faith and the faith of many others Christian world will be undermined and devalued. [...] If Camilla loves him then she should make his life easier by leaving him to get on with the job he was born to. [...] Loving someone means you put their needs first even if it means you suffer yourself.*<sup>139</sup>

Bien que minoritaire dans notre corpus, ce segment de l'opinion publique nous informe sur l'importante relation qui existe entre l'Église et la monarchie. La solution ici proposée peut sembler excessive, mais il n'en demeure pas moins qu'elle illustre les hautes attentes morales face à la monarchie, et plus encore, les attentes quant à l'abnégation attendue des membres de la Famille royale, comme si les devoirs de la charge royale étaient incompatibles avec l'expression de l'individualité de ses détenteurs.

Cependant, la majorité des commentaires faisant mention des enseignements de l'Église sont plutôt à l'effet que les membres de la Famille royale doivent montrer l'exemple :

---

<sup>138</sup> Cité dans C. Warwick, *Princess Margaret*, p. 205

<sup>139</sup> 1.2-019-0059

*Charles should be setting an example not only to his sons, but to the rest of the country and Commonwealth, what example is he setting by living in sin with the immoral Camilla?*<sup>140</sup>

*The Monarchy surely should set an example and be above reproach.*<sup>141</sup>

*The Monarchy for me stands for tradition and family values. [...] As a future King of our country, he should be setting an example to the younger generation not breaking marriage vows and then expecting us to accept it.*<sup>142</sup>

*It would be a terrible mistake to “negotiate” morality rather than church and royal traditions.*<sup>143</sup>

Sous cet angle, nous comprenons mieux pourquoi les divorcés étaient interdits de l'entourage royal jusque dans les années 1960 et pourquoi l'abdication d'Edward VIII était inévitable. Très clairement, ici les commentaires semblent moins normatifs et directifs que la précédente citation, toutefois, il reste clair que le rôle de la Famille royale, du moins, un de ses rôles centraux, est de servir de guide moral. Ainsi, le rôle de la monarchie semble se définir par une organisation et une régulation de la société, de ses valeurs et de sa moralité. Il semble donc que la Famille royale doit se faire le miroir de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Ici, les intervenants mentionnent que cette acceptabilité doit répondre aux enseignements de la Bible et de l'Église, c'est ni plus ni moins que l'opinion traditionnelle, l'opinion qui est le fondement même de la monarchie d'Elizabeth II, mais doit-elle et peut-elle être le fondement de la monarchie de *George VII*? Certains intervenants en doute.

#### *En accord*

Si l'opposition au remariage du Prince Charles s'articule autour du devoir d'abnégation des membres de la Famille royale, il nous semble intéressant de constater que l'accord au mariage s'articule surtout autour d'une approche plus humaine, à savoir une approche qui s'intéresse à l'épanouissement de l'individu : « *Why don't you just leave the poor chap alone and let him have some happiness in his life.*<sup>144</sup> » Nous verrons toutefois que cet accord avec un remariage peut s'articuler de deux façons : soit par

---

<sup>140</sup> 1.2-019-0052

<sup>141</sup> 1.2-019-0022

<sup>142</sup> 1.2-019-0043

<sup>143</sup> 1.2-001-0006

<sup>144</sup> 1.2-019-0082

l'obligation d'abdication pour un prince ne pouvant se conformer aux attentes morales de sa charge, soit une diminution de l'importance de ce devoir d'exemplarité.

Premièrement, lorsqu'il est question d'appuyer le remariage du Prince Charles, plusieurs interventions soulignent que « *I do not think that anyone has the right to deny Charles and Camilla the happiness that they strived so long for*<sup>145</sup> ». À ce titre, il existe déjà une modification de l'opinion publique face à la monarchie puisqu'il n'est plus attendu qu'un membre de la Famille royale se sublime dans sa charge. La notion même du bonheur personnel royal est une innovation si nous comparons avec le cas de 1955 où, à l'époque, il ne fut jamais question du bonheur de la jeune sœur d'Elizabeth II. C'est alors qu'il y a reconnaissance d'une émotivité privée et pas seulement reliée aux événements ponctuant l'actualité et l'imagerie nationale.<sup>146</sup>

Toutefois, il ne faut pas voir dans cette reconnaissance du *droit au bonheur*, un absolu. Selon ces interventions, une obligation d'exemplarité morale au-delà du droit au bonheur persiste, les membres de la Famille royale ne sont pas considérés comme des *individus communs*, tel que le mentionne ce commentaire : « *Prince Charles is paid extremely well, and has many privileges that ordinary folk do not, in order to fulfil a royal function. With those privileges come responsibilities*<sup>147</sup> ». Plus encore, « *if they were ordinary people, nothing would stand in the way of their marriage, but Prince Charles has always known that he is not part of ordinary life*.<sup>148</sup> » Ainsi, le Prince Charles a le droit au bonheur, toutefois, ce droit est restreint par les responsabilités morales inhérentes à sa charge, plus encore, inhérente à son statut royal.

Qu'arrive-t-il alors lorsqu'un personnage royal possède un droit au bonheur et qu'elle souhaite le faire reconnaître? Il devient possible alors d'entrevoir une renonciation du statut royal tel qu'il s'articule actuellement dans la monarchie d'Elizabeth II. C'est d'ailleurs, pour certains intervenants, une condition sine qua non au remariage du Prince Charles : l'abdication ou la renonciation du trône. « *Rightly or wrongly, he knew the rules and broke them. He cannot have his cake and eat it. Princess*

---

<sup>145</sup> 1.2-020-0035

<sup>146</sup> Il est généralement admis que les membres de la Famille royale doivent faire montre d'émotions reliées à l'événement auquel ils participent, et ce, sans égard à leurs véritables sentiments : la Reine ne sourit pas lors des cérémonies du jour du Souvenir, mais elle doit sourire en d'autres occasions, sans considération pour son état d'esprit réel.

<sup>147</sup> 1.2-019-0018

<sup>148</sup> 1.2-001-0026

*Diana gave up HRH, because of her chosen lifestyle. Charles can have the life and the partner of his choice if he gives up his right of succession to the throne.*<sup>149</sup> »

Il convient tout de même de considérer sérieusement cette option et ce qu'elle signifie dans l'entourage de la Maison royale. La seule abdication volontaire ayant eu lieu au cours du dernier millénaire est celle d'Edward VIII en décembre 1936 et l'opinion populaire en dit long : « *The whole nation was overwrought. People felt betrayed that Edward VIII could value anything more than being their King.*<sup>150</sup> » C'est donc dire que peu de bons souvenirs sont attachés à l'événement.

De plus, forcer la renonciation du Prince Charles au trône ne constitue ni plus, ni moins qu'une ingérence humaine dans un mode de transmission qui n'inclut habituellement que l'hérédité, c'est alors introduire un débat au sujet du candidat et donc travestir l'institution dans sa mouture actuelle : « *Those with any understanding of the recent history of the monarchy know that the very word "abdication" is anathema to the royal family : it not only reeks of crisis and failure, but it denies the fundamental assumption of an hereditary institution.*<sup>151</sup> » Le déni de son caractère héréditaire, mais en fait, pour affirmer ses origines électives dont quelques traces persistent encore lors la cérémonie de la reconnaissance lors du Couronnement : la monarchie britannique, rappelons-le, se perpétue en bonne partie grâce à une forme tacite de consentement populaire.

Finalement, une dernière position s'articule en réponse à ce remariage, à savoir qu'il y a des intervenants étant favorables au remariage ainsi qu'à la non-altération de l'ordre de succession au trône : le futur roi devant être le Prince Charles. Trois grandes justifications viennent appuyer cette position.

Premièrement, certains internautes soulignent que la vie conjugale des autres, même celle de l'héritier du trône, n'est pas ou ne devrait pas être d'intérêt public : « *why oh why do we always seem to have this need to meddle in other people's lives anyway?*<sup>152</sup> »

---

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> R. Lacey, *Monarch*, p.101

<sup>151</sup> J. Dimpleby, *The Prince of Wales*, p. 675

<sup>152</sup> 1.2-001-0014

Il va sans dire que cette question se trouve au cœur même de l'attitude populaire face à la monarchie, et ce, depuis fort longtemps. Bagehot, à la fin du XIXe siècle, faisait déjà mention de cet intérêt de la population pour le *comméragé royal*<sup>153</sup>. Toujours selon l'auteur, c'est la force de la *family on the Throne* : une forme de voyeurisme<sup>154</sup> où on observe un relâchement au niveau du respect de la sphère privée royale. Cette opinion tend à établir une séparation entre la sphère privée et la sphère publique de la Famille royale, ce qui signifierait un renversement de la vapeur par rapport à la couverture royale de la fin du XXe siècle<sup>155</sup> qui semble avoir porté un grave préjudice à la Famille royale et à l'institution elle-même. Ainsi, la première position est à l'effet que le Prince Charles devrait se remarier puisque sa vie conjugale n'est pas d'intérêt public.

Deuxièmement, les commentaires favorables au remariage du Prince Charles sont à l'effet que la société britannique a grandement changé depuis les épisodes de 1936 et 1955. Ainsi, selon ces commentaires, il n'est plus acceptable, pour une société du XXIe siècle, d'appliquer des règles surannées à qui que ce soit : « *Public attitudes to divorcees are very different from 1936 and the same rules should apply to the heir to the throne*<sup>156</sup> ». Pour plusieurs de cette opinion, « *the constitution has to be brought up to date to match today's lifestyle*.<sup>157</sup> » Il est donc possible de voir un désir de changement important à ce sujet, à savoir que l'exemplarité matrimoniale qui était attendue des membres de la Famille royale serait alors d'une importance moindre dans le jugement des Britanniques de cet avis.

Finalement, certains internautes nous illustrent le changement qui s'est produit quant à la définition du mariage à proprement parler. Ainsi, ces intervenants mettent l'accent sur l'affection que le Prince Charles et Camilla éprouvent pour l'un l'autre : « *Of course they should be allowed to marry, if they love each other*<sup>158</sup> ». Il n'est

---

<sup>153</sup> Ce que les Britanniques nomment « royal gossip »

<sup>154</sup> Il faut bien entendu garder à l'esprit que ce voyeurisme était à l'origine, bien innocent et respectueux, contrairement à la pression médiatique actuelle.

<sup>155</sup> Mentionnons ici que l'invasion de la vie privée des membres de la Famille royale s'accroît avec la présence du journaliste James Whitaker et un changement éditorial au quotidien *The Sun*, où Rupert Murdoch considère à partir des années '70, le comméragé royal comme étant de la nouvelle sérieuse.

<sup>156</sup> 1.2-019-0074

<sup>157</sup> 1.2-019-0017

<sup>158</sup> 1.2-001-0020



plus question de la tradition, de la morale ou encore de la doctrine de l'Église, le mariage se limite à l'union de deux personnes étant amoureuse, ce qui semble être plus proche de la vision actuelle du mariage. Ce serait alors dire que les membres de la Famille royale sont des individus n'étant pas soumis à un code moral différent du reste de la société.

### *A Queen Camilla?*

Le 9 avril 2005, le Prince Charles et Camilla se marient lors d'une cérémonie civile à l'hôtel de ville de Windsor. Finalement, le mariage a bel et bien lieu et la question d'un possible mariage devient donc caduque, mais l'espace public au sujet de cette union n'en demeure pas moins vide : le titre de Camilla lors de l'avènement du Prince Charles semble au cœur du débat. Si lors de l'annonce des fiançailles, c'est le titre *HRH The Princess Consort* qui est mis de l'avant par l'entourage royal, il n'en reste pas moins que la question d'une possible *Queen Camilla* est lancée.

Au premier abord, ce débat apparaît très étrange au Professeur Blackburn puisqu'il n'a aucune raison d'être.<sup>159</sup> En effet, légalement l'épouse d'un souverain est une citoyenne privée ne possédant pas de droit ou de privilège constitutionnel. La Reine, en clair, n'est rien de plus que la « femme du souverain » et le titre de *Reine* n'est porté que par courtoisie. D'ailleurs, le *Treason Act* de 1351<sup>160</sup> stipule clairement qu'est coupable un homme qui « *fait compasser ou ymaginer la mort n're seign'r le Roi, ma dame sa compaigne, ou de lour fitz primer & heir*<sup>161</sup> ». La chose est similaire dans le *Regency Act* de 1937 où *the wife of the Sovereign* désigne la Reine consort. Ainsi, la législation n'accorde pas d'importance au titre pouvant être porté par l'épouse du Roi<sup>162</sup> et la désigne selon cette union.

De plus, il faut souligner que le titre de l'épouse du roi n'altère en rien sa fonction ou son rang social : la femme du roi se trouve inévitablement à l'apex de la

---

<sup>159</sup> R. Blackburn, *King and Country*, p.179

<sup>160</sup> Ayant toujours force de loi et ayant été évoqué la dernière fois en 1945 lors de la condamnation de William Joyce, cet acte du Parlement établit la liste des individus dont le meurtre ou le complot pour meurtre est un acte de haute trahison. Certains pourront objecter que l'expression « sa compaigne » a été traduite par « his Queen », toutefois jamais « The Queen ». Aussi *The Statutes of the Realm* (1810) utilise « his Wife » et il nous semble faire autorité au sujet de la législation pré-1707.

<sup>161</sup> <http://www.legislation.gov.uk/aep/Edw3Stat5/25/2/section/II#commentary-c919020>

<sup>162</sup> En Common Law, le Souverain est *the Fountain of Honours*, ce qui lui assure un monopole sur tout ce qui a trait aux titres et décorations pouvant être portés, notamment les titres de son épouse.

pyramide sociale et sa fonction est essentiellement la même que pour tout membre de la Famille royale.<sup>163</sup>

En clair, il apparaît donc que ce débat illustre plutôt un attachement viscéral de la société britannique à tout ce qui touche le rang d'un individu et la préséance y étant rattachée,<sup>164</sup> ainsi que le bagage socioculturel associé au titre de Reine. C'est alors une question sociale et culturelle, pas une question juridique ou constitutionnelle.

Tel que nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, il semble y avoir un attachement affectif important entre le titulaire de la fonction royale et la population britannique. En raison des limites de notre corpus, nous n'avons pu explorer ces relations qu'avec Elizabeth II et la Reine-Mère, mais il n'en reste pas moins qu'il nous est permis de croire qu'une affection analogue unissait également le peuple avec George VI et avec George V et sa femme, la Reine Mary. Dans le cas des souverains masculins, il est donc possible de croire que cette affection est dirigée vers les deux titulaires royaux : la Roi et la Reine, et ce, bien entendu, sans aucune considération pour le véritable statut constitutionnel de la Reine. Ainsi, le roi et la reine sont ni plus, ni moins que le père et la mère de la Nation personnifiant, avec leurs enfants, la famille exemplaire, *the Family on the Throne*.<sup>165</sup>

*A Queen Camilla*, c'est donc associer cette femme, Camilla, à cette imagerie et à cette affection dont ont fait l'objet l'ensemble des souverains de la Maison des Windsor.<sup>166</sup> Sur ce point, une première opinion est à l'effet que Camilla ne devrait jamais être reine :

*Camilla can call herself what she likes, that does not mean we have accept her as Queen.*<sup>167</sup>

*Queen Camilla? I don't think so.*<sup>168</sup>

*Camilla should never, ever be allowed to be Queen of this country*<sup>169</sup>

---

<sup>163</sup> La formule consacrée étant *Supporting The Sovereign*

<sup>164</sup> K. Fox, *Watching the English*, p.73

<sup>165</sup> Ce que George VI appelait « us four » et qui constitua un point de ralliement de l'effort de guerre britannique, notamment durant le *Blitz of London*.

<sup>166</sup> Nous ne faisons pas ici mention d'Edward VIII considérant les circonstances extraordinaires de son règne ainsi que le sentiment mitigé dont il fut l'objet : la population étant favorable à sa personne, mais non à son mariage. Il convient toutefois de mentionner qu'il fut un Prince de Galles fortement apprécié.

<sup>167</sup> 1.2-023-0007

<sup>168</sup> 1.2-023-0008

*The name Queen Camilla will stick in everyone's throat.*<sup>170</sup>

*To assume that we will accept her as our Queen is unthinkable*<sup>171</sup>

*In my view Queen Camilla does not sound at all right.*<sup>172</sup>

Il ne semble pas y avoir une justification claire, c'est simplement *unthinkable* ou *ça ne sonne pas bien*. Il nous est possible de croire que le spectre du mariage du siècle et de la tristesse de Diana plane sur ces jugements, bien que la chose ne soit pas clairement mentionnée ici.

Dans un deuxième temps, certains commentaires mettent en lumière la situation de l'époux d'un souverain de sexe féminin. Dans pareil cas, l'époux de la souveraine n'est pas roi : « *we have at present a consort who is a Duke so why can't we have a consort who is a Duchess?*<sup>173</sup> » Il faut par contre noter que si le Prince Philip, l'actuel mari de la Reine, n'est pas roi consort, ses fonctions et son rang sont similaire en tout point au rang et aux fonctions d'une reine consort. Ainsi cette proposition, ce compromis considérant le mariage, nous illustre qu'il semble exister une forme de sacralité associé au titre royal en lui-même : Camilla peut être duchesse, elle peut être princesse et elle peut être l'épouse du roi, il est néanmoins impossible qu'elle ne soit reine.

Ajouté à cela, il nous apparaît essentiel d'observer la relation ayant uni le Prince Albert et le Prince Philip à la population britannique. C'est en effet, dans leur lignée que Camilla devrait s'inscrire selon ces commentaires, et non, dans celle des souverains de la Maison des Windsor.<sup>174</sup> Tous deux étrangers, les Princes Albert et Philip ont vécu leur vie deux pas derrière leur femme respective. À son arrivée au Royaume-Uni, le Prince Albert est vu comme un opportuniste se mariant pour le prestige et l'argent.<sup>175</sup> Bien qu'il fût un très important contributeur à l'édifice qu'est la monarchie britannique moderne, il semble que l'Histoire lui aura été plus clémente que ses contemporains qui manifestèrent leur réserve à son égard, notamment lors du

---

<sup>169</sup> 1.2-023-0015

<sup>170</sup> 1.2-023-0016

<sup>171</sup> 1.2-023-0023

<sup>172</sup> 1.2-023-0025

<sup>173</sup> 1.2-019-0008

<sup>174</sup> Il n'est toutefois pas l'objet du mémoire que d'explorer ces relations précises entre les consorts masculins et la population britannique. Sur ce point, le lecteur comprendra alors notre souci important de synthèse.

<sup>175</sup> R. Fulford, *The Prince Consort*, p.45

déclenchement de la Guerre de Crimée.<sup>176</sup> Le Prince Philip pour sa part est également un rouage important de la monarchie britannique moderne,<sup>177</sup> toutefois son nom se trouve seulement deux fois dans tout notre corpus. Homme d'action s'étant démarqué lors de la Deuxième Guerre mondiale, il n'est pratiquement jamais mentionné de lui lors des jubilés d'argent (1977), d'or (2002) et de diamant (2012).

C'est donc dans cette lignée d'anonymes que certains veulent placer Camilla, une forme d'acceptation, à regret, du fait qu'elle est *non negotiable* pour le Prince Charles.

Finalement, il y a bien sûr ceux étant favorables à une *Queen Camilla* : « *I believe the position of Queen Consort is a JOB. Last night we saw a woman who is really capable of doing that job. I really hope that they do marry and eventually reign as King and Queen Consort. All that rubbish about Diana – blah.*<sup>178</sup> » Ce commentaire est intéressant en ce sens qu'il présente la fonction royale comme un emploi, extraordinaire certes, mais un emploi tout de même et il nous rappelle que tout ce débat, nous l'avons mentionné ci-dessus, s'articule autour de ce point de non-retour ayant été consommé par le *divorce du siècle*. Finalement, certains commentaires sont fort élogieux à l'endroit de Camilla, bien que ce ne soit pas la norme :

*She has acted impeccably throughout the whole affair, never once speaking out publicly amid all the vile comments made about her. She has maintained grace and dignity throughout. She would make a worthy Queen Consort, just what we need. People seem to be obsessed with Diana still. In my opinion, Camilla will be a far better Queen than Diana ever would have been.*<sup>179</sup>

À l'heure actuelle, il convient toutefois de croire que rien n'est joué : « *That's well ... we'll see won't we? That could be.*<sup>180</sup> »

---

<sup>176</sup> Lors de la guerre de Crimée, le Prince Albert se fait le défenseur de la diplomatie et de la paix, tandis que Lord Palmerston, alors Premier ministre, favorise le conflit. Selon Fulford, son biographe, certaines rumeurs folles coururent alors que le Prince avait été arrêté pour trahison. R. Fulford, *The Prince Consort*, pp. 156-157.

<sup>177</sup> La Reine l'a d'ailleurs mentionné lors d'un discours à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage en novembre 1997.

<sup>178</sup> 1.2-019-0049

<sup>179</sup> 1.2-019-0063

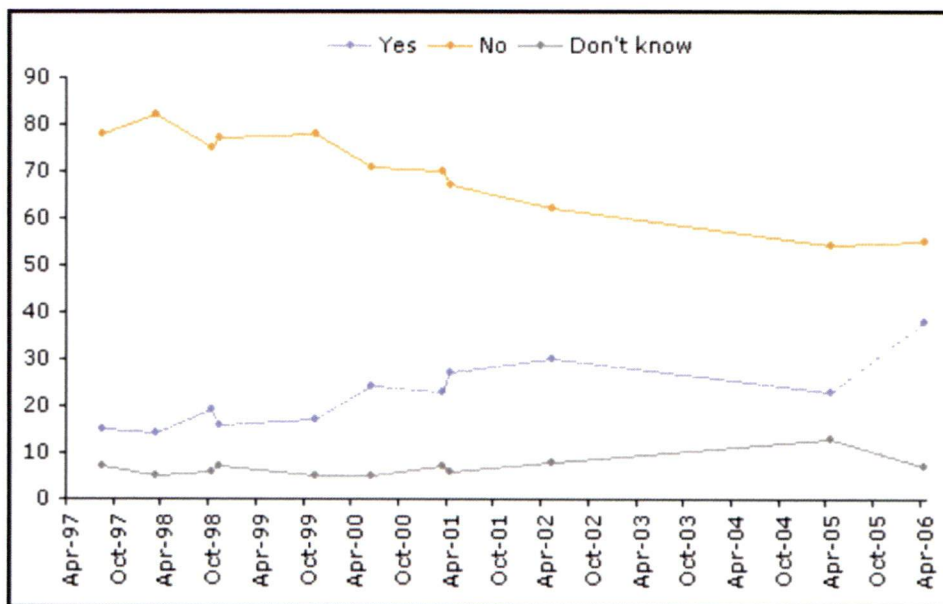
<sup>180</sup> Réponse du Prince Charles à la question « Does the Duchess of Cornwall become Queen of England, if and when you become the monarch? » lors d'une interview en novembre 2010. [<http://www.guardian.co.uk/uk/2010/nov/20/prince-charles-camilla-queen>]



précédemment. Premièrement, dans le camp favorable à l'union, 54% des intervenants favorables au remariage sont d'avis que le Prince Charles a le droit d'être heureux et d'épouser la femme qu'il aime certes, mais surtout que le fait de contracter cette union qui s'inscrit en faux avec les valeurs traditionnelles de l'Église d'Angleterre et l'abnégation personnelle qu'elle commande, n'est pas un motif raisonnable pour qu'il y ait renoncement au trône (44 commentaires). En d'autres termes, dans un mariage royal ou pas, seuls les sentiments personnels sont pris en compte et la poursuite du bonheur ne peut être un élément défavorable à l'accession au trône. Toutefois, pour 46% des commentaires favorables à l'union, la recherche du bonheur peut être un motif rendant l'accession au trône inacceptable (37 commentaires). Dans le cas présent, le jugement est à l'effet que le Prince Charles n'a pas été suffisamment *honorable* dans sa vie matrimoniale pour accéder au trône. Aussi, il existe deux positions principales justifiant l'opposition au remariage. Premièrement, 62% des internautes contre font mention du malheur de Diana Spencer dans le premier mariage (28 commentaires). Ce haut pourcentage nous rappelle l'adulation dont était l'objet la Princesse de Galles et surtout, cette relation entre un membre de la Famille royale et la population, nous indique l'importance des liens affectifs comme modalité d'appui à l'institution. Aussi, 38% des individus contre le mariage justifient leur opposition sur la base des enseignements de l'Église, rappelant ainsi le choix de la Princesse Margaret (17 commentaires).

De plus, nous l'avons mentionné, malgré le peu d'intérêt juridique et constitutionnel associé au débat, le titre de l'épouse du Prince Charles semble être un débat qui suscite la controverse. Ainsi, 63% des intervenants s'opposent à une *Queen Camilla*, pendant que 37% y sont favorables. Il est manifeste que ce jugement est tributaire d'une comparaison avec l'actuelle reine, comparaison qui semble être en défaveur de la Duchesse de Cornouailles. Il convient toutefois de rappeler ici les propos de Bourdieu : l'opinion publique n'est pas statique comme en fait foi ce tableau retraçant les aléas du débat. (figure 3)

**Do you think Prince Charles' wife Camilla, the Duchess of Cornwall, should become Queen at Prince Charles' side?<sup>183</sup>**



**Figure 3<sup>184</sup>**

Enfin, lorsqu'il est question des opinions du Prince Charles, les trois positions que nous avons présentées dans le présent chapitre ont le poids suivant : 38% des commentaires recueillis sont à l'effet que le Prince possède le droit d'exprimer ses positions parce que les droits universels s'appliquent également à lui. Toutefois, l'argument principal s'articule tout de même autour d'un cynisme à l'endroit des politiciens, tel que présenté dans le chapitre précédent : 43% des commentaires sont donc à l'effet que le Prince Charles constitue un rempart face à la classe politique britannique et qu'il est considéré plus en mesure d'exprimer les vrais désirs de la population. Enfin, il ne faut pas oublier ce 19% d'intervenants qui considèrent que lorsque la Famille royale se mêle de politique, il ne peut y avoir que des troubles, l'exemple de la guerre civile de 1649 est d'ailleurs brandi.

**Conclusion**

Nous l'avons vu, dans la monarchie d'Elizabeth II, la notion d'individu ne semble pas du tout présente, c'est notamment ce qui explique la popularité de la Reine, sa

<sup>183</sup> Il va sans dire que la question fut différente dépendamment du statut et de l'état de la relation. Ainsi, avant le mariage, il n'était pas mention du titre de Duchesse de Cornouailles, mais le sens de la question est demeuré le même.

<sup>184</sup>Ipsos. [<http://www.ipsos-rsl.com/researchpublications/researcharchive/112/MonarchyRoyal-Family-Trends-Queen-Camilla.aspx?view=wide>]

capacité d'abnégation et même, de sublimation dans la charge. En même temps, il semble y avoir une plus grande liberté accordée au Prince Charles, du moins une plus grande reconnaissance de son humanité, donc de son caractère similaire aux autres. Nous l'avons vu, cette explication sert de justification à un remariage parce que chacun a le droit de se marier par amour, elle sert également de justification à sa liberté de pensée et de parole, parce que ce droit s'étend à tous, même à la Famille royale. Il ne faut toutefois pas croire que cette justification fait l'unanimité.

Pour l'instant, nous l'avons vu, la monarchie de *George VII* n'est qu'un mirage, un peut-être et surtout, rien n'indique qu'il y aura continuité entre le jugement de l'héritier et celui du roi. Néanmoins un fait demeure, l'opinion des Britanniques face au Prince Charles est divisée : entre tradition et changement, un véritable défi attend *George VII*, celui de faire survivre la monarchie.



## Chapitre 4 : Discussion synthèse

Dans notre quête de compréhension de l'opinion publique face à la monarchie britannique, nous l'avons vu, la Reine fait figure d'intouchable lorsqu'il est question de l'appui à l'institution. Pour preuve, en avril 2006, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire de naissance, c'est 85% des Britanniques qui étaient satisfaits de la conduite de la Reine, contre 8% de non satisfaits.<sup>185</sup> Au même moment, le Prince de Galles se trouve dans une situation moins enviable avec 52% des répondants croyant qu'il fera un bon roi, contre 28% des répondants croyant qu'il ne le sera pas. Fait plus intéressant, et c'est là tout l'intérêt de notre mémoire, 20% des répondants ne se prononcent pas,<sup>186</sup> il réserve leur jugement pour plus tard, il réserve leur jugement à l'instar du juge d'une joute qui ne semble pas encore terminée. Donc, il existe un débat. Ce débat ne porte pas sur l'existence de la monarchie, « *the level of support for Britain becoming a republic is as constant a trend line as I have ever seen – anywhere in the World*<sup>187</sup> », pas plus qu'il ne porte sur la Reine, il porte sur tout le reste : sur le visage que doit prendre l'institution et sur la modernisation nécessaire à sa survie. Ce sont donc, les modalités d'appui à l'institution, ce que le mémoire tente de mettre en lumière, qui semblent être l'objet du débat.

L'objectif de ce chapitre est double. Dans un premier temps, nous explorerons les théories précédemment présentées, à savoir *the Imperial-Ceremonial Monarchy* (Cannadine et Zeigler), *the Family Monarchy* (Bagehot) et *the Welfare Monarchy* (Proshaka) de façon à juger de leur potentiel explicatif quant à l'appui populaire britannique face à la monarchie. Il sera alors possible de les infirmer ou de les confirmer sur la base de notre corpus. Par la suite, il apparaît que notre travail d'analyse nous pousse à comprendre les modalités d'appui à la monarchie britannique sous l'angle de l'expression de l'individualité des membres de la Famille royale.

### **Cannadine & Zeigler : the Imperial / Ceremonial Monarchy**

Dans le chapitre qu'il consacre aux cérémonies monarchiques et ce qu'ils représentent et constituent, Cannadine nous dresse l'évolution de la monarchie au regard

---

<sup>185</sup> Ipsos, [<http://www.ipsos-rsl.com>] feuille A

<sup>186</sup> *Ibid.*, feuille B

<sup>187</sup> Le sondeur Bob Worcester, in J. Paxman, *On Royalty*, p. 198

de ses cérémonies. De monarchie exécutive ne voyant pas d'intérêt à la démonstration (1820 à 1870), elle perd son véritable pouvoir politique devient l'expression de la puissance nationale britannique au cours de cette course impérialiste qui prend forme à la veille de la Première Guerre mondiale (1870 à 1914). Arrivée à son apogée après la Grande Guerre, l'institution profite de la chute des Romanov, des Hohenzollern et des Habsbourg la rendant ainsi unique (1914 à 1953). Par la suite, l'État britannique se trouve dans un déclin relatif marqué notamment par les troubles sociaux des années 1970. La monarchie britannique devient alors une forme de rappel anachronique de cette grandeur d'antan, de ce passé impérial glorieux. À ce titre, la monarchie d'Elizabeth II calquée sur la monarchie de son grand-père et de son père est une monarchie impériale et glorieuse. Elle est l'affirmation, par son cérémonial, de la vigueur et de la grandeur britannique.

Il est intéressant d'ajouter à cette théorie de Cannadine, les conclusions de Zeigler quant à l'appui populaire à la monarchie : romantisme et continuité. Lorsqu'on arrime les deux théories, la monarchie britannique constitue un élément stable et puissant rassurant les Britanniques quant à la continuité d'un passé impérial glorieux. Ajoutées à cela, les cérémonies royales contribuent à ne pas s'y méprendre à la vision romantique de l'institution : chevaux, couronne et carrosse servent bien entendu cet objectif.

Lorsqu'il est question du décès de la Reine Mère, nos commentaires, nous l'avons vu, mais également la couverture médiatique semble axée sur le fait que c'est une page d'histoire qui se tourne : c'est le décès de la dernière impératrice des Indes ainsi que d'une figure importante de la résistance britannique, spécialement londonienne, lors de la Bataille d'Angleterre. Sur ce point, nous comprenons que cet événement permet l'association du passé glorieux avec un événement actuel, bien que celui-ci signifie une page d'histoire qui se tourne. De plus, la vigueur du deuil et des réactions qu'il engendre pourraient être attribuables à la déception qu'engendre cette coupure, comme si tant que la Reine Mère était vivante, cette représentation romantique d'une Grande-Bretagne impériale, glorieuse et victorieuse ne pouvait être véritablement morte.

Le Jubilé d'or, pour sa part, est premièrement l'occasion de célébrer la souveraine, un individu s'étant démarqué par cinquante années de constance à tous les points : de sa mode vestimentaire en passant par son calendrier de cérémonies répétitives et prévisibles. Aussi, nous l'avons vu, bien que le thème central du Jubilé soit le

changement – et du changement il y en a eu en cinquante ans – l’individu au cœur de ces célébrations est resté le même. Certaines peuvent souligner que la Reine n’a pas changé sa coupe de cheveux ou ses habitudes, mais c’est justement ce qu’elle symbolise : la continuité, elle représente ce goût indéniable du Britannique moyen pour le *old-fashion*, pour ce traditionalisme à la *Burke*. Il s’en trouve d’ailleurs pour souligner que ce qui caractérise la réussite de la Reine, c’est sa capacité à faire évoluer et à adapter la monarchie sans qu’il ait été possible de le constater.<sup>188</sup>

De plus, au-delà des individus, il est très intéressant de constater que selon Cannadine, la monarchie britannique, au plan cérémoniel, est unique en son genre depuis la fin des Maisons allemande, autrichienne et russe. Sur ce point, la monarchie représente alors un élément différenciant le Royaume-Uni des autres États, notamment l’Europe perçue outre-Manche comme étant souvent une tentative fédérative. Aussi, avec la perte de son statut prédominant sur la scène internationale, le Royaume-Uni peut se targuer d’être demeuré unique sur ce point.

Dans un ouvrage subséquent,<sup>189</sup> Cannadine souligne qu’il semble y avoir une forme d’essoufflement de cette monarchie impériale :

*The royal regime which prevailed during the 1950s and 1960s, and which in many ways survived to this day, was still that which has evolved during the latter part of the reign of Queen Victoria : it was rich, grand, popular, imperial, ceremonially splendid – and also a happy family [...] After the World War One, it became the only surviving great-power monarchy. This means that the dominant theme of the present queen’s reign has been the growing credibility gap which has been opening up between the late-Victorian monarchy Britain still has, and the post-Victorian nation Britain has been becoming.*<sup>190</sup>

Le corpus à l’étude ne nous éclaire que très peu sur cette distance qui pourrait exister entre la population et sa monarchie, toutefois lorsqu’il est question de juger l’institution, nous l’avons démontré à maintes reprises, l’affection dont jouit le souverain est capitale. Ainsi, nous suggérons que ce genre de jugement quant au caractère compassé de l’institution est atténué par l’affection personnelle qui unit la souveraine et son peuple, et qui prend plusieurs formes dans le corpus. En d’autres mots, par affection et par respect pour la Reine, ainsi que par attachement à la continuité qu’elle symbolise, la

---

<sup>188</sup> R. Hardman, *Our Queen*, version électronique

<sup>189</sup> D. Cannadine, *History in Our Time*.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 8-9

monarchie d'Elizabeth II ne saurait être remise en doute par une majorité. Serait-ce alors pour cette raison que Tony Blair n'envisagea jamais une réforme de Buckingham Palace lors de ces importantes *modernisations* de l'État britannique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle? Aussi, il faut toujours garder en tête que « pas plus qu'il y a dix ans [en 1994], les Britanniques ne veulent entendre parler d'une monarchie à la scandinave. Ils aiment la tradition, le faste et les rites de leur institution royale tout en désirant que la monarchie ne cesse de s'adapter. Un équilibre délicat à trouver – à mi-chemin entre tradition et modernité<sup>191</sup> ». Il faut par contre garder à l'esprit que cet équilibre n'est pas statique, il évolue au fil des générations et des changements sociétaux.

En conclusion, il devient possible de croire que parmi les modalités d'appui à l'institution, une place indéniable doit être accordée au romantisme suscité par les cérémonies et l'historicité de la monarchie. Le corpus nous a d'ailleurs démontré que ce romantisme est à son plus fort lorsqu'il est question d'événements à grand déploiement telles que les célébrations associées au jubilé et les cérémonies funèbres associées au décès de la Reine Mère.

### **Bagehot : the Family Monarchy**

Pour Bagehot, la monarchie britannique subsiste premièrement par son appel aux sentiments, « *so long as the human heart is strong and the human reason weak, Royalty will be strong because it appeals to diffused feelings and Republics weak because they appeal to the understanding.*<sup>192</sup> »

Cette première citation nous éclaire sur le poids à donner aux arguments cognitifs dont nous avons fait état dans le deuxième chapitre lorsqu'il est question des modalités d'appui à la monarchie, tel qu'il est question ici. Rapidement, nous comprenons pourquoi le *leadership* de ce débat appartient aux antimonarchistes : simplement, le monarchiste moyen ne raisonne pas avec sa tête, mais avec son cœur. Il est important de noter à ce sujet que l'argumentaire cognitif monarchiste s'articule en réponse aux arguments antimonarchistes. C'est d'ailleurs le domaine de prédilection des attaques antimonarchistes. Sur ce point, il devient alors aisé de comprendre pourquoi il est généralement accepté, de l'aveu même du Prince Albert, que « *The exaltation of*

---

<sup>191</sup> C. Hargrove, *Elizabeth II*, p. 338

<sup>192</sup> Bagehot, *Op. cit.*, p. 35

*Royalty is possible only through the personal character of the Sovereign.*<sup>193</sup> » En clair, la monarchie subsiste par l'affection personnelle que le souverain et sa famille, la Famille royale, commandent : sans affection personnelle pour le souverain, il n'existe pas d'affection véritable pour l'institution.

Cette théorie nous a été démontrée en deux occasions : premièrement, il convient de prendre la mesure de l'affection que la Reine commande et de la force que constitue cette affection pour la monarchie. Nous l'avons vu, les critiques envers la Reine sont marginales et l'affection qu'elle suscite assure la survie de l'institution. Sur ce point en particulier, cette théorie est d'ailleurs renforcée par l'argumentaire antimonarchiste à savoir que la question de la monarchie devra se poser, mais uniquement à la mort de la Reine, reconnaissant ainsi que l'affection que commande la souveraine protège l'institution pour la durée de sa vie. Deuxièmement, il convient de prendre acte de l'affection que suscitent le Prince Charles et son épouse. Contrairement à la Reine qui jouit d'une affection certaine, il semble que l'héritier de la couronne et son épouse sont maintenus dans une affection moins forte. Le débat au sujet d'une possible *Queen Camilla* en fait d'ailleurs exemple : plusieurs commentaires étaient à l'effet qu'une *Queen Camilla* pourrait amenuisé la flamme monarchie de certains internautes.

Aussi, Bagehot présente la Famille royale comme étant le sanctuaire naturel des valeurs traditionnelles de la famille et du mariage. Une forme de famille exemplaire et surréaliste qui a pour charge d'être la première famille du royaume : « *we have come to regard the Crown as the head of our morality. The virtues of Queen Victoria and the virtues of George III have sunk deep into the popular heart.*<sup>194</sup> » Pour cette raison, nous pouvons expliquer le lien filial qui semble unir la Reine et ses sujets, à savoir que « *all this made it easy to elide the royal family into the national family : George III was regarded as the "father of his people"; on Victoria's death, it was noted that "mother's come home"; and George V was known as "Grandpapa England"*<sup>195</sup> », le tout sans oublier la Reine Mère affectueusement surnommée *Queen Mum*.

Toutefois, nous l'avons vu lorsqu'il a été question des commentaires au sujet du Prince Charles, cette vision idyllique de la Famille royale a été mise à mal durant les

---

<sup>193</sup> J. Rhodes, *Albert, Prince Consort*, p. 268, in J. Paxman, *On royalty*, p. 272

<sup>194</sup> Bagehot, *The English Constitution*, p. 53

<sup>195</sup> D. Cannadine, *History in Our Time*, p. 4

années 1980 et 1990 : « *an assiduously cultivated image of an ideal family had exploded. The marriages of three of the Queen's four children had collapsed and the heir to the throne and his wife had both made televised confessions of adultery*<sup>196</sup> ».

Force est d'admettre alors que l'affection suscitée par le Prince Charles – puisqu'il en est toujours question selon Bagehot – s'est trouvée diminuée en raison de ces troubles matrimoniaux. Cependant, la seule conclusion claire qu'il nous a été possible de tirer des commentaires au sujet de la vie matrimoniale du Prince Charles est à l'effet qu'il existe un débat à ce sujet. Ainsi, il semblerait que l'importance à accorder à cette théorie n'est pas canonique. De plus, l'acceptabilité au plan moral n'est pas statique et, en ce sens, l'acceptation du divorce et de l'adultère peuvent être l'objet d'un choix individuel, choix qui influencera grandement le jugement populaire face au Prince Charles.

De plus, avec le recul historique de plusieurs intervenants, il semble que la relation entre les médias et la Famille royale y est pour beaucoup lorsqu'il est question de cette image de la Famille royale idéale. À ce titre, certains intervenants associent l'image de la moralité royale à l'attitude de la presse : une presse peu friande de scandales est une presse qui protège la monarchie, tel qu'il a été le cas durant le règne d'Edward VII et d'Edward VIII,<sup>197</sup> tandis qu'une presse à la recherche de scandales est une presse plus dommageable, et ce, bien qu'il faille toujours garder à l'esprit cette relation complexe entre les deux : « *Royalty and mass media are made for each other. The first is based upon mystery and the second upon disclosure*<sup>198</sup> », et ce, sans tuer la poule aux œufs d'or.

En conclusion, il est difficile d'attester complètement de la validité de cette théorie de Bagehot puisque lorsqu'il est question de manquement à l'ordre moral, l'immoralité – selon certains – du Prince Charles est restée partiellement périphérique pour l'institution considérant la moralité *irréprochable* de la Reine, le souverain en place et donc, la personne tributaire de la survie de la monarchie. De plus, *l'immoralité* du Prince Charles est sujette à débat et elle n'est pas totalement reconnue comme telle. Finalement, bien qu'ayant été impossible à valider dans le cadre de notre mémoire, « *on*

---

<sup>196</sup> J. Paxman, *On Royalty*, p. 193

<sup>197</sup> Edward VII eu plusieurs maitresses qui demeurèrent toujours inconnues du grand public et qui contribua à ne pas ternir l'image du roi. De même, dans le cas d'Edward VIII, la presse britannique en 1936 garda un silence respectueux jusqu'à la dernière minute dans le cas de l'idylle amoureuse du roi avec Wallis Simpson.

<sup>198</sup> J. Paxman, *On Royalty*, p. 259

*balance [...] few sovereigns in modern history have lost their crowns because they have been unfaithful to their wives – or to their husbands. All of which is simply to say that a family on the throne is an even more interesting idea than Bagehot may have recognised.*<sup>199</sup> » Une *family on the throne* contribuerait donc à l'attachement populaire à la monarchie, mais la chute d'une monarchie ne s'expliquerait pas par les écarts moraux : les avantages sans les inconvénients en quelque sorte?

### **Proshaska : the Welfare Monarchy**

Finalement, lorsque Proshaska procède à l'union de ses deux champs d'étude privilégiés, il nous offre la troisième et dernière lunette présentée dans ce mémoire pour l'étude de l'appui populaire à la monarchie. En clair, Proshaska justifie la survie de l'institution à ses œuvres caritatives et au rôle central qui découle de cet engagement social : « *the monarchy is only likely to be in real danger when the begging letters cease to arrive at Buckingham Palace.*<sup>200</sup> » Selon lui, les membres de la Famille royale bénéficient de cet engagement social par le lien privilégié qui se crée ainsi et qui les unit à la population au-delà des scandales, des échecs matrimoniaux et autres coups durs.

Il faut reconnaître d'emblée que l'œuvre caritative la Reine n'est pas nommément l'élément central des commentaires que nous avons recueilli. Cependant, nous observons que le thème du *service* occupe une grande place. Lorsqu'il est question du Jubilé d'or et des célébrations qui l'entourent, c'est l'exemplarité et l'exceptionnalité du service de la Reine qui sont célébrées. Les commentaires soulignent son sens du dévouement et la *surréaliste* perfection dont elle fait montre dans l'accomplissement de sa tâche. À ce titre, il convient même de croire que l'imaginaire collectif semble porter aux nues la Reine : il est question d'un « travail sans faute », loin du mérite personnel, et ce, pour la vie.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que ce service à proprement parler n'est pas défini. Sur la base des commentaires recueillis, il n'est pas véritablement possible de connaître la nature du travail de la Reine, la Reine sert son royaume *avec abnégation* et de façon *exemplaire*, mais ce service ne se matérialise pas sous forme d'exemples dans le corpus à l'étude. Cet élément nous éclaire sur la connaissance que la population a envers

---

<sup>199</sup> D. Cannadine, *History in Our Time*, p. 5

<sup>200</sup> F. Proshaska, *Royal Bounty*, p. 283

l'action de la Reine, une connaissance plus limitée et moins concrète. Ainsi comme le laisse sous-entendre Proshaska, la philanthropie royale existe et est bel et bien connue, toutefois elle semble souvent secondaire. Faut-il alors croire que la très limitée littérature en la matière et la très faible couverture médiatique y sont pour beaucoup? Peut-être, mais il n'en reste pas moins, qu'au-delà de la définition pratique du service public royal, la perception populaire quant à ce dernier est favorable à la Reine. En clair,

*By linking her own voluntary service, [...] to the loyalty of her subjects, the Queen made explicit the unwritten pact that she believed to exist between the royal family and the British public, a pact characterized by reciprocal obligations and benefits. As the nation's premier voluntarism, she had illuminated the first principle of a Welfare Monarchy: in exchange for the royal family's support in a myriad social causes, the Queen asked for « loyalty and understanding »<sup>201</sup>*

Pour ce qui est du Prince Charles, contrairement à sa mère, la reconnaissance de son action philanthropique et les exemples de celui-ci sont beaucoup explicitement présents dans le corpus, du moins dans les commentaires lui étant favorables. Sur ce point, le corpus semble appuyer le jugement de Jeremy Paxman lorsqu'il décrit l'action du prince ainsi :

*The vow of silence may be tolerable only if you are content to spend your apprenticeship like Edward VII, eating, shooting and having sex. Prince Charles could not settle for pleasure and has promoted initiatives, his charitable foundations and Business Trust, which even his fiercest critics find it impossible to attack.<sup>202</sup>*

Si ce n'est donc pas l'action de ce « *dissident working against the prevailing political consensus*<sup>203</sup> » qui semble au cœur du débat, c'est véritablement la possibilité que son action philanthropique – et même son service public au sens large – devienne l'élément central de l'appui de la population, reléguant ainsi les frasques de l'héritier du trône à une importance moindre, faisant alors *oublier* ses manquements à la *Family Monarchy*. Nous l'avons vu la majorité des commentaires favorables au Prince Charles, et même à une *Queen Camilla*, font état des années de service public du Prince. Il y a également beaucoup de commentaires reconnaissant l'impact des nombreuses œuvres caritatives créées et parrainées par le Prince, ce qui nous laisse croire qu'à la différence de

---

<sup>201</sup> F. Proshaska, *Royal Bounty*, p. 278

<sup>202</sup> J. Paxman, *On Royalty*, p. 179

<sup>203</sup> Termes utilisés par le Prince Charles s'auto-décrire, cité dans J. Paxman, *On Royalty*, p. 278



la Reine, le service public du Prince Charles a un visage plus défini dans l'opinion publique : *The Prince's Trust, The Prince's Charities, etc.*

Deuxièmement, le débat au sujet du Prince Charles s'articule sur un deuxième axe tout en restant attaché à la théorie de Proshaska. Le débat s'articule autour de la définition que doit prendre la notion de *service public*. Proshaska semble parfois utiliser sans distinction ces deux expressions : *service public* et *action philanthropique*. Bien entendu, il nous apparaît que *service public* pourrait faire l'objet d'une interprétation plus inclusive qu'*action philanthropique* et, dans une certaine mesure, cette distinction est possible lorsqu'il est question du Prince Charles. Au-delà de l'œuvre philanthropique traditionnelle ayant pour but de venir en œuvre aux nécessiteux, le Prince de Galles semble vouloir jouer un rôle beaucoup plus politique avec ces organismes. Bien entendu, il évite la partisanerie parlementaire, mais l'ensemble des enjeux auxquels il souhaite répondre excèdent le champ de la philanthropie traditionnelle, le Prince Charles se présente désormais comme un acteur prédominant de la société civile, acteur ayant le désir de faire entendre sa voix. Est-ce alors là le prolongement logique de la théorie de Proshaska, à savoir que la monarchie survie – ou survivra sous le règne de *George VII* – par une action sociale engagée, par ce qu'un « *leading member of the Prince's staff describes as "charitable entrepreneurship". [With at its] heart the core group of charities known as the Prince's Charities. The Prince raises their funding – £110 million each year – and sets their main areas of activity*<sup>204</sup> »?

Il est là le défi du Prince Charles. Il doit faire accepter sa vision plus élargie du *service public*, une notion plus politique, plus polémique et plus engagée, mais surtout, il doit réussir à faire de ce visage, le visage principal de la monarchie, de sa monarchie. C'est, notre étude l'a démontré, possiblement une des seules options lui permettant de mettre de côté ses déboires matrimoniaux passés, c'est l'occasion de retrouver l'affection populaire lui faisant défaut depuis les années 1990. La survie de la monarchie britannique en dépend. Heureusement, il semble qu'une majorité de Britanniques penche en ce sens. En décembre 2007, ils étaient d'ailleurs 76% à souhaiter

---

<sup>204</sup> D. Starkey, *Crown & Country*, p. 500

que les membres de la Famille royale « *work in high profile charity project* »<sup>205</sup> et certains auteurs abondent en ce sens :

*The last time the royal family was formally redefined was in the greater upheaved of 1917. Then the Crown finally shorn of executive power was left with two strings to its bow: as the family monarchy, it was "the Head of Our Morality", the focus of national sentiment and the guardian of the British way of life; as the fount of the modernized honours system, it was patron and prime mover of public service and the voluntary sector. The former was dominant for most of the twentieth century; the latter, I am sure, will come into its own in the twenty-first.*<sup>206</sup>

Le corpus quant à lui nous indique une véritable division au sujet du poids qu'il faille accorder à la *Family Monarchy* et à la *Welfare Monarchy*. Les partisans du Prince Charles ont clairement pris le parti d'un prince impliqué dans diverses œuvres caritatives et avec des opinions politiques au-dessus de la mêlée partisane. Ces derniers font par ailleurs beaucoup moins de cas de sa vie matrimoniale qu'on peut qualifier de contraire aux idéaux judéo-chrétiens traditionnels. À l'opposé, les opposants du Prince Charles sont restés fortement attachés à Lady Diana, démontrant le potentiel explicatif de la théorie de Bagehot quant au lien existant entre la population et un membre de la Famille royale. De plus, les manquements du Prince Charles aux principes de la *Family Monarchy* justifient à leurs yeux l'opposition à celui-ci. Tant le corpus que le sondage d'opinions cité précédemment s'entendent pour dire que la prépondérance d'une ou l'autre de ces positions est encore à déterminer, bien qu'il faille reconnaître l'importance de la *Welfare Monarchy* comme théorie justifiant l'appui à la monarchie.

### **Conclusion : l'individu au sein de l'institution**

Pour toute conclusion, sur la base de notre corpus, il semble possible d'affirmer que l'appui à la monarchie se manifeste principalement par une affection forte face aux membres de la Famille royale, principalement le détenteur de la fonction souveraine, en ce sens, les écrits de Bagehot sont toujours d'actualité, bien qu'il faille reconnaître que les tenants et aboutissants de cette affection ont changé. Il ne nous apparaît toutefois pas possible de nécessairement déterminer si telle ou telle théorie se démarque, surtout considérant que la décennie à l'étude est le théâtre d'un débat

---

<sup>205</sup> Populus, Monarchy Survey, 14 au 16 décembre 2007.

<sup>206</sup> D. Starkey, *Crown and Country*, p. 497

important quant aux attentes face aux membres de la Famille royale. Il semble toutefois possible de distinguer un élément fondamental, à savoir que l'institution fait appel à un bagage historique et romantique important qui ne pourrait être attribué exclusivement à un souverain en particulier et qui semble former un crédit populaire important à la disposition du roi ; l'exemple d'Edward VII en faisant foi.

S'ajoute à ce bagage historique, il faut prendre la mesure de l'impact personnel du souverain en titre. À ce propos, la monarchie d'Elizabeth II est une monarchie ayant jusque dans les années 90, misé énormément sur le concept de *Family Monarchy*, notamment lors de la diffusion du documentaire *The Royal Family*<sup>207</sup>, pour ensuite s'être retournée vers le concept de *Imperial Monarchy*, tout en l'adaptant à la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle, exaltant ainsi le patriotisme britannique plus que l'empire et s'attribuant ainsi le rôle de *Head of Nation*<sup>208</sup>. De plus, Elizabeth II s'est montrée fidèle à la définition et à la prééminence du service public tel que défini par son père et son grand-père, à savoir un service public hautement associé au contexte de guerre totale vécu lors des deux conflits mondiaux. Se faisant, il est fort intéressant de constater que, sur la base de notre corpus, la monarchie d'Elizabeth II semble exalter un caractère quasi-transcendental de la souveraine, la présentant comme étant une matriarche – à l'instar de la Reine Victoria – se trouvant au-dessus de la politique et au-dessus de la société. Elizabeth II aujourd'hui semble se présenter comme un individu transcendant l'État et la Nation britannique. Les hauts standards moraux auxquels elle a dévoué sa vie, la dignité dont elle fait montre nous semble autant de justifications à cette perception. En clair, la Reine semble immuable – à l'instar de l'image du Royaume-Uni qu'elle personnalise – et exogène à l'humanité de ses sujets.

Que sera la monarchie de *George VII*? Sur la base des commentaires recueillis, elle devra tenir compte de ces trois grands visages de la monarchie. Elle devra répondre aux attentes populaires, toutefois, si la Reine s'est conformée à des attentes

---

<sup>207</sup> Diffusé en 1969, plus des trois quarts de la population britannique a visionné ce documentaire qui suivit la Reine et sa famille pour une période d'un an, exposant ainsi l'envers du décor royal et des scènes d'une informalité jamais vue. Présenté tantôt comme un succès important, certains émirent des doutes sur le caractère intrusif du projet et sur la commercialisation à long terme de la vie privée royale, commercialisation se révélant très lucrative. À l'heure actuelle, le visionnement et la distribution de ce documentaire sont strictement interdits, sauf sur autorisation spéciale de Buckingham Palace, et malgré tous nos efforts, il semble impossible d'en trouver copie sur Internet.

<sup>208</sup> R. Hardman, *Our Queen*, version électronique

sensiblement identiques à celles face à son père et à son grand-père, il semble que la monarchie de *George VII* pourrait faire face à des attentes différentes, des attentes qui nous semblent être reliées aux divers changements sociétaux du dernier siècle, des attentes qui pourraient être restées inchangées en vertu de l'affection qu'éprouve la population pour la Reine, comme si par affection, les Britanniques n'avaient pas cru bon de changer ses attentes face à une souveraine qui les remplit déjà de façon exemplaire. Ce qui n'a pas été, force est d'admettre, le cas du Prince Charles. La monarchie de *George VII* pourrait donc être le reflet de cette faillibilité humaine? C'est ce que semble démontrer un sondage de la firme Populus en 2007, les Britanniques s'étaient dits d'accord à 73% avec l'affirmation suivante :

*I consider the royals to be more « human » now than they were in years gone by – as they deal with death, divorce and scandal.*<sup>209</sup>

Aussi, selon ce même sondage d'opinion, ils étaient 57% à être en accord avec l'affirmation suivante :

*I feel that people relate better to the Royals these days than they did in years gone by as they face the same issues as the rest of the population.*<sup>210</sup>

Ainsi, le cadre de la *Family Monarchy* ne se trouverait pas abandonné, il se trouverait teinté d'humanité. Le droit au bonheur dont il était question dans notre section sur le remariage du Prince Charles en fait foi : il semble y avoir un débat à savoir que la Famille royale est humaine et qu'en ce sens, il faut avoir à son égard des attentes humaines. Aussi, lorsqu'il est question du service public, il semble que le Prince Charles propose une vision plus dynamique et plus engagée de cette articulation centrale de la monarchie. C'est ainsi une monarchie plus impliquée, une monarchie se trouvant mêlée au politique, bien qu'absente de la partisanerie. Ce serait en fait, l'affirmation que le souverain est *primus inter pares*, plutôt qu'extérieur à la société.

Nous l'avons souvent répété, mais il semble à propos de conclure ainsi : l'acceptation de cette *nouvelle* monarchie est encore loin de faire consensus, il existe encore une coprésence d'opinions quant au positionnement de l'individu au sein de l'institution, les Britanniques n'ont toujours pas tranché entre une monarchie mystérieuse,

---

<sup>209</sup> Populus, 14 au 16 décembre 2007, Q. 5

<sup>210</sup> *Idem.*

exogène et idéalisée, et une monarchie où le souverain est un citoyen parmi les autres ayant des fonctions sociales, culturelles et politiques extraordinaires.

## Conclusion

Pour toute conclusion, force est d'admettre que la réponse à une notre question de recherche ne saurait être courte ou dénuée de considération pour la complexité de ce qu'est en fait l'opinion publique. Il nous est donc possible de conclure que l'opinion publique s'articule en plusieurs sous-divisions. Le premier divise les opinions selon qu'ils font appel à un raisonnement cognitif ou à un raisonnement affectif. À ce titre, nous estimons que les raisonnements cognitifs occupent une place moindre lorsqu'il est question d'expliquer l'appui à la monarchie, bien que certains arguments en faveur de l'institution logent à cette enseigne. De l'autre côté, lorsqu'il est question des arguments affectifs, ils se divisent à nouveau en deux sous-catégories. Une première catégorie regroupe les arguments affectifs liés à l'institution, c'est d'ailleurs le cas des arguments faisant référence au patriotisme britannique, au lien historique et à une vision romantique de l'institution. Pour cette niche, le souverain en tant qu'individu et ses actions au jour le jour n'est pas particulièrement le centre d'attraction. Les rituels, les cérémonies à grand déploiement sont le véritable centre d'attraction. De l'autre côté, nous regroupons les arguments en lien direct avec le souverain. C'est alors que les qualités individuelles du monarque sont mises de l'avant, que ça soit son abnégation ou son sens du devoir, il convient de croire que l'unité se forme alors autour de sa personne. Cette exaltation de la personnalité du souverain, se fait de deux façons : une première où le souverain est *déshumanisé* de façon à présenter un visage exogène à la population et transcendant la société. Le deuxième type d'exaltation est plutôt axé sur les actions véritables de l'individu. Son humanité est alors mise de l'avant et reconnue comme un atout, faisant de lui *primus inter pares*.

Appliqué aux protagonistes actuels de la monarchie britannique, il devient alors possible d'associer Elizabeth II à l'exaltation de sa personne, la Reine est présentée comme la pierre angulaire du patriotisme britannique tandis qu'elle semble avoir un visage transcendant. Elle est alors la parfaite incarnation de la Nation, et ce, notamment grâce au titre *Head of Nation*. Il va sans dire que considérant ses soixante années de règne, la Reine est également fortement associée à l'institution, à tel point qu'il devient difficile dans une certaine mesure de faire la différence entre l'individu et l'institution, ce

qui nous laisse croire que le bagage affectif lié à l'institution est éminemment lié à sa personne.

Dans le cas du Prince Charles, la chose est toutefois beaucoup plus complexe. Premièrement, il faut toujours garder à l'esprit qu'il n'est pas roi. Ce faisant, il n'est pas possible de lui associer de façon pleine et entière l'affection inhérente à l'institution. Il convient toutefois de garder à l'esprit que cette affection – en totalité ou en partie – lui sera transmise lors de la passation de la Couronne. À quel point cette affection pourra influencer positivement son acceptabilité dans l'opinion publique? Cela reste une grande inconnue de notre étude. Toutefois, le Prince Charles a *trop* démontré son caractère humain pour véritablement être exalté comme un individu transcendant l'humanité de ses sujets : qu'il soit question de l'échec de son premier mariage, de son besoin effréné de prendre position ou d'une émotivité plus apparente que les autres membres de la Famille royale, ces éléments sont autant de justifications à cette position. Pour cette raison, il devient beaucoup plus probable que le règne de *George VII* soit marqué par l'exaltation de l'humanité et des causes et actions du souverain, bien qu'il faille toujours garder à l'esprit que le romantisme associé à l'institution requiert son lot de mystère et de religiosité. Il ne faudrait toutefois pas faire preuve de témérité, la sacralité de la Couronne et de la charge de roi pourrait renverser la vapeur et changer la donne.

Il faut également tenir compte de l'âge du Prince Charles.<sup>211</sup> Force est d'admettre qu'il sera un roi de transition, transition entre l'ère d'Elizabeth II et le règne du Duc et de la Duchesse de Cambridge, *Will 'n' Kate*. Quel sera alors le bilan de ce règne et quelle sera alors l'opinion publique face à ce dernier? Il se pourrait même que sa brièveté le prive d'une véritable opinion formulée et que l'impact du Prince Charles se trouve incarné par le règne de son fils. Ce qui pourrait alors nous laisser croire qu'il passera à l'histoire comme *le Prince de Galles*, comme celui qui aura passé sa vie à ne pas attendre d'être roi pour agir. C'est probablement ce que laissera le Prince Charles en héritage à la monarchie : une actualisation de la place de la philanthropie et de l'action sociale des monarques. Cet héritage sera-t-il celui d'un roi ou d'un Prince de Galles sur le règne de son fils? Rien n'est plus difficile de prévoir à l'heure actuelle.

---

<sup>211</sup> En novembre 2012, il célébrera son 64<sup>e</sup> anniversaire pendant que la Reine, à 86 ans, est encore à 16 ans de son 102<sup>e</sup> anniversaire, anniversaire à laquelle sa mère est décédée.

## Bibliographie

Seuls les ouvrages cités en note de bas de page et les œuvres directement liées à la problématique figurent dans cette bibliographie, les composantes plus périphériques ont été laissées de côté considérant leur trop grand nombre et le choix qu'il nous aurait fallu y faire.

BAGEHOT, Walter. *The English Constitution*. New York, CosimoClassics, 2007(1873), 292 p.

BLOXHAM, Andy. « Prince of Wales "more popular choice for king than Prince William" », *The Daily Telegraph* (Londres), 23 mars 2011, (en ligne) [<http://www.telegraph.co.uk/>] (consulté le 17 avril 2011)

BOGDANOR, Vernon. *The Monarchy and the Constitution*. Oxford, Clarendon Press, 1997(1995), 328 p.

BOURDIEU, Pierre. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, 318 (janvier 1973), pp. 1292-1309.

CANNADINE, David. *History in our Time*. London, Pinguin Books, 2000(1998), 313 p.

COLLEY, Linda. *Britain, Forging the Nation, 1707 – 1837*, New Haven, Yale University Press, 2nd edition, 2005, 448 p.

EISENMANN, Charles. « Sur la théorie de la monarchie », *Revue française de science politique*, 5e année, n°1, 1955, pp. 138 – 146.

FABIAN SOCIETY, *The Futur of the Monarchy : The report of the Fabian Commission*, London, 2003, 153 p.

FRALON, José-Alain et Thomas VALCLAREN. *Les rois ne meurent jamais : l'aventure des familles princières en Europe de Victoria d'Angleterre à Albert II de Monaco*, Paris, Fayard, 2006, 654 p.

GAUTHIER, Benoît (dir.) *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5e édition, 2009, 767 p.

HOBBSBAWN, Éric and Terence RANGER, ed. *The Invention of tradition*. Cambridge, Cambridge University Press, Canto edition, 1992(1983), 319 p.

IPSOS MORI, *Royal Family/Monarchy Polls Archive 1997 to 2011* (En ligne) [<http://www.ipsos-rsl.com/>] (consulté le 17 avril 2011)

LACEY, Robert. *Monarch: The Life and Reign of Elizabeth II*. New York, Free Press, 2002, 476 p.



- NAIRN, Tom. *Enchanted Glass: Britain and its Monarchy*, London, Hutchinson Radius, 1989, 272 p.
- NICOLSON, Sir Harold. *King George the Fifth: His Life and Reign*, London, Constable and Co, 1952, 570 p.
- OLECHNOWICZ, Andrzej. ed. *The Monarchy and the British Nation: 1780 to the Present*. Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 327 p.
- PAXMEN, Jeremy. *On Royalty : a Very Polite Inquiry Into Some Strangely Related Families*, New York, PublicAffairs, 2008(2006), 370 p.
- PAXMEN, Jeremy. *The English*, London, Penguin Books, 2007(1998), 309 p.
- PRIESTLEY, John Boynton. *The Edwardians*, London, Heinemann, 1970, 304 p.
- PIMLOTT, Ben. *The Queen: Elizabeth II and the Monarchy*. London, HarperCollins, 2002, Golden Jubilee ed. (1996), 780 p.
- PROCHASKA, Frank. *Royal Bounty: the Making of a Welfare Monarchy*. New Haven, Yale University Press, 1995, 330 p.
- PROCHASKA, Frank. *The Republic of Britain, 1760 – 2000*, London, Penguin Books, 2000, 293 p.
- STARKEY, David. *Crown & Country. The Kings & Queens of England: a History*, London, Harper Press, 2010, 520 p.
- TAYLOR, Anthony. *Down with the Crown, British anti-monarchist and Debates about Royalty since 1790*, London, Reaktion Books, 1999, 296 p.
- WARWICK, Christopher. *Princess Margaret: A Life of Contrasts*, London: Carlton Publishing Group, 2002
- ZIEGLER, Philip. *Crown and People*, New York, Alfred A. Knopf, 1978, 221 p.